

La Voix de Varsovie

REVUE BI-MENSUELLE DE LA VIE POLONAISE

SOMMAIRE

S. Em. le Cardinal VERDIER, Archevêque de Paris : A la Pologne !

* * : Journal d'un lieutenant aviateur ayant participé à la défense de Varsovie.

Yves de LA BRIÈRE, Professeur à l'Institut Catholique de Paris :
L'origine de la distinction juridique entre combattants et non-combattants.

Joseph GROWSKI : L'année brillante de la politique des Soviets et leurs relations avec la Pologne.

André D. TOLÉDANO, Secrétaire général du Centre international de synthèse : Les relations germano-polonaises et l'ouverture des hostilités d'après le livre bleu britannique.

Paul CAZIN, Professeur au Centre d'Études polonaises à Paris :
La littérature baroque en Pologne.

La Quinzaine Polonaise :
L'union des Alliés. — L'effort allemand contre la Pologne. —
Le 11 Novembre et le nouveau gouvernement de la Pologne,
par Henri de MONTFORT.

Documentation polonaise.
La statistique linguistique de la République Polonaise.

PARIS

6, QUAI D'ORLÉANS, 6

La Voix de Varsovie

REVUE BI-MENSUELLE DE LA VIE POLONAISE

Rédacteur en chef :

O. HALECKI

Professeur à l'Université de Varsovie
Membre de l'Académie Polonaise
Correspondant de l'Institut de France.

TARIF DES ABONNEMENTS

Un an : France et Colonies..... 100 frs.

Étranger :

Pays ayant adhéré à la Convention de Stockholm. 125 frs.

Autres pays..... 145 frs.

RÉDACTION

6, Quai d'Orléans, Paris, IV^e
Tél. : Odéon 35-61

A LA POLOGNE !

Une fois de plus, la Pologne est victime de la haine et de l'ambition, mais, une fois de plus, elle a mérité l'admiration de l'univers et soulevé partout une sympathie pleine d'espérance.

Son douloureux martyr, la vaillance émouvante de ses fils, la mission que Dieu lui a donnée d'être, au centre de l'Europe, une des meilleures gardiennes de la civilisation chrétienne, obligent tous les peuples vraiment amis du Droit, de la Liberté et de la Civilisation, à souhaiter sa résurrection et à la préparer.

Nous ne pouvons pas oublier que ce noble Pays a souffert pour la plus grande des causes et voilà pourquoi nos espérances, comme celles du Pape, sont invincibles.

JEAN, cardinal VERDIER,
archevêque de Paris.

JOURNAL D'UN LIEUTENANT AVIATEUR AYANT PARTICIPÉ A LA DÉFENSE DE VARSOVIE

10 septembre. — Mon détachement a été affecté à la garnison de Varsovie. J'en suis heureux. Des troupes se battent entre Łódź et la capitale. Des unités motorisées allemandes approchent du côté de l'Ouest. La rive droite de la Vistule reste libre, nous tenons ferme sur la rivière Narew.

La population s'occupe à dresser des barricades dans les rues. Il paraît que le concierge de chez ma mère a sacrifié son buffet. On voit des voitures d'enfant surplombées par des caisses à déchets.

Nombreuses alertes dans la matinée. Les vitres, encollées de papier, volent en éclats. Au balcon, une femme arrosant des géraniums, est blessée à la tête.

Accalmie entre 4 et 6 heures de l'après-midi. Le mouvement dans les rues a repris aussitôt. Sous les portes cochères, sur les paliers, on offre aux soldats du thé avec des sandwiches. La chaleur est toujours aussi accablante. On dit qu'à l'Hôtel Bristol, le café reste ouvert. Prix inchangés. L'hôtel regorge de réfugiés de Poznań ; des femmes des enfants, dorment sur leurs malles dans des corridors.

En route pour le commandement, j'ai rencontré X..., médecin. On a occupé l'hôpital que les Chevaliers de Malte viennent de fonder dans un club. L'évacuation des hôpitaux municipaux n'a pas été achevée, les voies ferrées ayant souffert des bombardements aériens. Les malades civils sont transportés dans les appartements privés pour faire place aux blessés.

Le soir, Władek est accouru me parler. Il habite la Maison des Etudiants, place Narutowicz. Un tank allemand s'est introduit dans la place. Les barricades ont arrêté la machine. Quelques jeunes filles de l'Ecole Polytechnique se sont mises alors à lancer des bouteilles remplies d'essence contre le blindage surchauffé, les intrus ont dû se rendre sur le champ.

11 septembre. — Dans la nuit, vers minuit, a commencé le feu de l'artillerie. On vise le centre de la ville, surtout le quartier de l'Hôtel Bristol, refuge malchanceux. Ils tirent de l'Ouest, ce sont des gros canons portant à 20 kilomètres. Des incendies ont éclaté aux environs de la Gare Centrale et dans le faubourg de Wola. De nombreux détachements de l'armée de Łódź, qui se sont frayé un chemin à travers les machines blindées allemandes, affluent dans la ville, occupant ses confins. Le commandement mili-

taire de Varsovie a décidé de défendre la capitale. Ainsi, le gros des forces allemandes sera accaparé, ce qui permettra d'organiser la résistance sur la ligne de la Vistule.

Le Président Starzyński a publié un appel aux mobilisés qui n'ont pas encore été enrôlés, les invitant à créer des bataillons ouvriers. Le chiffre en a été fixé à 600 personnes ; en quelques heures, il s'en est présenté plusieurs milliers.

12 septembre. — Des détachements polonais ont repoussé l'ennemi des faubourgs, faisant des prisonniers, prenant des tanks, des autos blindées. On voit passer des voitures allemandes dans les rues. Les fantassins allemands se refusent au combat à la baïonnette ; ils lèvent les bras, tandis que les nôtres ne reculent que devant les tanks.

Feu d'artillerie toujours plus dense. A travers les détonations et le hurlement des sirènes, la trompe des pompiers se fait entendre sans arrêt. D'ailleurs, ils ne parviennent pas à maîtriser les quelque soixante à quatre-vingts incendies qui font rage en même temps. Les grandes maisons du centre résistent, mais dans la banlieue, les bicoques en bois s'en vont par quartiers.

Les survols ne cessent pas. Les habitants s'y sont faits. Sur trois bombes, il y en a toujours une ratée. Finies les flâneries nonchalantes. Couché par terre à plat ventre, un badaud ne craint plus l'aviation. Les locataires des sixièmes ont déménagé dans les rez-de-chaussée. Les caves, transformées en abris, sont devenues des appartements, on s'y installe avec toute la famille.

Plus de signaux d'alerte, cela n'en vaut pas la peine ; les avions ennemis ayant leur base à 600 mètres de la poste centrale. Plus de tramways, on en a besoin pour les barricades. Plus de pompes funèbres, on enterre les morts dans les squares.

A 8 heures du matin, j'étais à mes ablutions, on m'appela au téléphone. C'était tante Madeleine qui m'implorait à grands cris de venir la sauver. Comme j'avais devant moi une demi-heure de relâche, il m'a fallu aller au quartier Marymont. De loin, filant dans l'auto, j'aperçus des flammes dans les fenêtres d'une maison. Descendu, je vis que l'incendie était localisé et que des silhouettes courtaudes, en combinaisons, s'affairaient sur le toit de la tante. C'étaient des femmes. Un moment, je restai pétrifié à observer leur action. Sur la terrasse, des points lumineux s'auréolaient d'une lueur blanche ; c'étaient les fameux « elektron », petites bombes thermiques développant une chaleur infernale. Les volontaires féminines d'un bataillon de pompiers auxiliaires s'en approchaient, des pelles à la main. Ces femmes les ramassaient, une à une, et les portaient sans broncher jusqu'au

sable amassé dans un coin ; là, les bombes « elektron », étouffées, s'éteignent.

13 *septembre*. — L'armée du général Przedzymirski, quittant la Narew, atteint le faubourg de Praga, sur la rive droite de la Vistule. Varsovie est cernée. Mais la communication avec Modlin est maintenue à travers les forêts de Kampinos. Les sorties nocturnes brisent le cercle de fer ; tantôt, il se resserre, tantôt on y pratique des brèches. La ville est pleine de troupes. Les six cents mobilisés du président Starzyński ont été renvoyés. Ce sont des sapeurs qui, maintenant, travaillent aux barricades. Celles qu'a dressées la population sont démolies, censées être des enfantillages. Ce n'est pas en vain, cependant, que Mariette a couronné de son Bluthner le débouché de la rue Grójecka, c'est là que fut désarmé le premier tank allemand. Les sapeurs ont commencé par frayer un passage aux autobus ; la circulation a repris sur les lignes principales. Et les nouvelles barricades, moins nombreuses, sont faites de tramways, de wagons de marchandises, des pierres du pavé et de grosses dalles.

La station de T. S. F. de Raszyn s'est tue, il y a quelques jours. Au même instant, Breslau s'était hâté de capter son onde pour débiter des mensonges. Les Allemands ne se rendirent pas immédiatement compte, de ce que, du haut des pylônes se dressant sur un des anciens forts occupés par eux au sud-ouest de la ville, Varsovie II contredisait leurs infamies.

Aujourd'hui, ils s'en sont aperçu. A midi, la voix du colonel Lipiński lisant le communiqué ne s'est pas fait entendre. Cela empoisonna bien des cœurs. Mais, le soir venu, cette voix, si nécessaire à notre vie, reprit la parole : les Allemands étaient chassés du fort, la station remise en état.

14 *septembre*. — Les assiégeants viennent d'annoncer par la radio qu'une trêve de vingt-quatre heures est accordée aux femmes, vieillards et enfants pour quitter la ville. Nous avons maintenant de 600 à 800 personnes invalides, la population n'ayant point diminué, en raison de l'afflux des réfugiés des zones occupées.

Ma mère refuse de partir. Elle s'est liée pour la vie et la mort avec ses amis de la cave. Les habitants de sa maison, ceux du premier et ceux des mansardes, descendus à l'abri ne forment qu'une famille. L'intendant du casino, de temps à autre, apporte à ma mère une ration de sucre ou de lard qui, à l'instant même, est partagée avec les voisins. D'autre part, c'est ma mère qui prépare le plat unique du jour, les jeunes femmes étant occupées à des œuvres sociales. Mais j'ai rarement l'occasion de prendre de ses nouvelles, l'inquiétude me ronge, donc je sonne le départ.

Sur la rive droite de la Vistule, notre batterie anti-aérienne a pris posi-



APRÈS LE BOMBARDEMENT, DANS SA MAISON EFFONDRIÉE, UN JEUNE GARÇON SAUVE LA CAGE DE SON CANARI

Visa Censure n° 21.2/43

Photo Keystone

tion sur la levée de Miedzeszyn bordant le fleuve du côté de Praga. Cette position, quoique découverte, s'est avérée excellente : les bombes, en tombant, glissent contre le talus et ne font aucun mal au service des canons.

En ville, nos positions d'artillerie se trouvent dans des parcs et aux têtes des ponts. Au jardin zoologique, l'éléphant favori de nos petits, la fameuse Kasia, vient de trouver une mort de soldat. Le commandement militaire a donné l'ordre d'éviter le voisinage des ambassades et des légations, le corps diplomatique, harcelé par les bombes, étant à bout de nerfs. On est en train de négocier sa sortie de la ville, et les Allemands se sont mis aussitôt à radio-diffuser qu'il s'agit d'une reddition de la capitale. A chaque pas, le bluff allemand crie vengeance au ciel : les prisonniers qu'on a faits récemment n'ont rien su de l'entrée en guerre de la France et de la Grande-Bretagne. Par contre, dans ses allocutions aux citoyens, le président Starzyński n'évoque que des faits évidents. Il vient de dire : « Notre sang pèsera dans la balance de la balance de la victoire. » Voilà une vérité dont nous apprécions tous le sérieux.

15 septembre. — Le commandement militaire a décidé d'accepter en partie la proposition des Allemands concernant les invalides. On a organisé d'exode de ceux qui ont afflué de Łódź. Dix mille personnes ont franchi dans la matinée les barrières de la ville, dans la direction de Błonie. Ma sœur possède une terre dans ce district. J'ai donc conjuré ma mère de se rallier aux évacués pour rejoindre sa fille. J'ai obtenu son consentement. Et, à 2 heures de l'après-midi, je fus appelé à son lit de mort. A peine les évacués ont-ils atteint la route de Błonie qu'un feu de mitrailleuses a été ouvert sur eux. Ma mère fut frappée d'une balle dans le dos qui a fracturé la colonne vertébrale. La foule, prise d'une panique indescriptible, a couru vers Varsovie, jonchant la route de cadavres et de blessés. Mais ma mère n'a plus regagné sa cave. Elle est morte dans un hôpital de hasard.

16 septembre. — Un certain M. B... a tenté de persuader, à force d'argent, deux crieurs de journaux de le mener jusqu'aux Allemands installés Okęcie. Les deux gosses l'ont conduit à la police. Ce ne sont qu'eux qui redonnent la note quotidienne à nos rues, leurs glapissements rappelant le temps fantastique d'avant-guerre. On se demande comment l'*Express Poranny* peut paraître en ces conditions. L'un après l'autre, les hôpitaux s'écroulent. Aujourd'hui, à l'hôpital Ujazdowski, deux blessés sont tombés des tables d'opération pour ne plus se relever. Les médecins, les sœurs travaillent sous les bombes. Et il y a des malades qui, à plusieurs reprises, ont été blessés dans leur lit.

Je suis entré dans une église à l'heure où, à l'ordinaire, il n'y a pas d'of-

fice. Une foule priait à genoux devant un autel resplendissant. Le prêtre a fait sur nous le signe de la Croix avec le Très-Saint Sacrement. On chantait « *Dieu Saint, Dieu Tout-Puissant* ». Lorsque les bombes ont commencé à pleuvoir, la foule s'est tue. Le prêtre continuait à chanter. Au bout d'un moment, l'hymne se ranima pour opposer à l'ennemi la foi en la Justice Suprême.

17 septembre. — Des bruits courent sur l'entrée des Russes en Pologne. J'ai cru pouvoir en apprendre quelque chose de précis. Entre l'armée du général Kutrzeba et Varsovie, il n'y a plus d'autre communication que par avions. C'est à moi que fut confiée, cette fois, la tâche de renouer la liaison. L'envol de l'aérodrome de Mokotów n'a guère été facile. Les mitrailleuses et les canons ennemis faisaient rudement bien leur besogne ; les fusées foisonnaient autour de l'appareil. L'atterrissage dans le rayon de Łowicz fut ma récompense : ce sont des prisonniers allemands qui durent rouler ma machine. Le général, les yeux cernés d'insomnie, élégant, rasé, travaillait avec son état-major dans une maisonnette de garde-chasse. Avec l'air de ne diriger qu'une simple manœuvre, il remporte de brillants succès. C'est en vain que j'ai essayé d'élucider la question des Russes. On ne sait rien au juste ; on appréhende le pire.

Je suis rentré avant la nuit, sous une grêle d'obus ; j'en eus le bras gauche fracturé.

18 septembre. — Voulant démontrer que Varsovie est bien cernée, hier soir les Allemands se sont mis à exercer une forte pression à travers le faubourg de Grochów, sur Saska Kępa, quartier de villas de la rive droite de la Vistule.

A la tombée de la nuit, le colonel Żongolłowicz a eu l'idée d'embarquer deux compagnies et de les mener en amont du fleuve. Sans bruit, les canots ont atterri à Saska Kępa et, des grenades en mains, les soldats sont partis à l'attaque. Succès complet. Tout un bataillon d'Allemands, avec un lieutenant-colonel et quatre capitaines sont faits prisonniers. Ils ont des casques ; un chef de bataillon, blessé au nez, est décoré d'une croix de fer de la Grande Guerre.

Il n'y a plus de pain à Varsovie. Les incendies et la générosité des civils envers l'armée ont dévasté les stocks. Heureusement, on vient de découvrir une vingtaine de wagons de riz. Ce riz, avec la viande de cheval (ce sont les chevaux d'artillerie qu'on abat), constitue la nourriture de la ville. On a ouvert une fabrique de conserves de viande chevaline. Mais les pauvres bêtent tirent à leur fin.

Jour et nuit, des femmes, défiant l'interdiction, se glissent, des sacs aux

épaules, au delà des barricades, pour ramasser des pommes de terre dans les champs de la banlieue. Les Allemands promènent sur elles le feu de leurs mitrailleuses et les champs sont semés de cadavres. Nos patrouilles, sortant de la ville pour tenter des coups de main, se plaignent de l'odeur fétide. Mais ce ne sont pas seulement les cadavres des pauvres glaneuses qui empestent l'air de ce « no mans land », l'ennemi aussi l'a jonché de ses morts.

19 septembre. — La cathédrale Saint-Jean a succombé aux bombardements. Une des nefs latérales s'est écroulée sur les têtes des fidèles.

Malgré les plus grands efforts de l'ennemi qui, sans trêve, pique sur les ponts, ceux-ci restent intacts tous les quatre. C'est que les équipes municipales organisées par le président Starzyński ne désertent pas une seconde leurs postes, se précipitant aux réparations sitôt la bombe éclatée. Dieu sait ce que cela a coûté de vies humaines.

Varsovie II ne parle plus. Mais on a eu le temps d'aviser que c'est sur les ondes courtes de 19 et de 30 mètres qu'il faudra, dorénavant, chercher les voix de notre président et du colonel Lipiński, ainsi que cette voix féminine anonyme qui s'interrompt parfois, en donnant lecture d'un communiqué, pour réciter une prière.

Le fameux cantor de la synagogue vient d'être déchiré par une bombe, au cours de l'office. Dans chaque milieu, dans chaque groupe, il y a d'innombrables victimes. La haine contre l'Allemand devient une hantise. C'est à peine si je réussis à réfréner la colère de mon ordonnance, qui est un Ukrainien ; il est malade du désir de tuer des Boches. Les orthodoxes font dire des messes pour la réussite de notre défense.

La jeunesse se surpasse. Les étudiants de l'École Polytechnique ne se lassent pas de circuler de maison en maison pour travailler aux réparations des conduites d'eau, de gaz et d'électricité.

Je suis allé dans l'appartement de ma mère. Il me fallait sa photo. Une lampe y était allumée, qu'elle-même a oublié d'éteindre, il y a trois jours... Trois jours...

20 septembre. — L'armée du général Kutrzeba a pénétré dans le rayon de Bielany. Elle se replie sur la garnison de Varsovie. Le gros de l'armée de Łódź s'enferme dans la forteresse de Modlin.

21 septembre. — Situation sans changement. Je m'obstine à écrire ces quelques lignes chaque nuit, au moment où mon ordonnance m'apporte une tasse de thé (sans sucre depuis hier). Tenir la plume m'est un geste cher ; je ne veux pas l'oublier. Mais je ne sais plus quoi écrire. *Il y a quatre nuits que je ne dors pas, même une minute.*

22 septembre. — Nous avons encore le téléphone, grâce aux sacrifices

surhumains des fonctionnaires des P. T. T. qui résistent comme leur bâtiment, vraie forteresse en béton armé, sur laquelle les bombes rejaillissent, tels des cailloux.

Je fus trempé dans la rue. Un obus a fait éclater une conduite d'eau : un jet d'eau s'en est envolé jusqu'à la hauteur du second étage. Une panique en résulta parmi les rares passants. Des obus tombaient en même temps sur le pavé ; mais on se ruait vers eux, fuyant l'eau du trottoir. L'instinct de la population s'égaré, exténué.

23 *septembre*. — Le portier de cette maison, où siège l'état-major, réserviste, a été enrôlé. Mais on lui permettait encore de loger chez lui, à côté. Juste le 1^{er} septembre, premier jour de guerre, sa jeune femme lui a donné une fille. Le portier ne se possédait pas d'amour pour cette enfant. Souvent, les courriers et les chauffeurs, réunis dans le vestibule, riaient en le voyant donner des soins au bébé. Ce matin, à dix heures, j'arrivais avec un rapport, lorsque je vis la femme du portier toute couverte de sang, la fillette dans ses bras, et le portier hurlant au ciel : « Infirmiers... Infirmiers... » Un médecin a jeté un coup d'œil en passant. La femme était légèrement blessée, l'enfant ne vivait plus : le médecin s'est éloigné.

24 *septembre*. — Notre artillerie anti-aérienne a, jusqu'ici, abattu 120 appareils ennemis, rien que dans l'enceinte de la ville.

Le pathétique des rues s'accroît là où les arbres ont été fauchés. J'ai vu beaucoup de chiens, de pigeons et de chats tués. Plantes, animaux de Varsovie, tout cela a eu sa part au sacrifice.

25 *septembre*. — On ne se donne plus la peine de porter les morts jusqu'aux squares, on creuse des fossés au pied des murs et c'est là que gisent les cadavres, identifiés rarement. Jamais je ne les regarde s'ils sont à découvert : il faudrait trop souvent saluer des amis.

Demain, à la pointe du jour, je vais quitter la capitale. Cette ville fantôme qui fut la capitale de ma jeunesse.

On m'envoie en mission à la frontière roumaine. Nous n'avons presque plus de machines. Je parviens à me composer un affreux appareil avec des parties qui servaient de types pour l'enseignement à l'École militaire.

Je tâcherai de dormir quelques heures. Les canons tonnent, tonnent sans répit...

Dieu sait s'il me sera encore donné une fois d'entendre un orage printanier.

L'ORIGINE DE LA DISTINCTION JURIDIQUE ENTRE COMBATTANTS ET NON-COMBATTANTS

I .

En dehors des tribus sauvages (ce ne sont malheureusement pas des espèces disparues), on est aujourd'hui d'accord dans le genre humain, — dans l'humanité civilisée, — pour reconnaître la distinction juridique entre *combattants* et *non-combattants* comme l'une des règles majeures du Droit de la Guerre.

Cette règle est admise au nom du Code international positivement constitué, en la matière, par les *lois, conventions et coutumes* de la guerre. A un titre encore supérieur et indépendamment de tout texte positif, elle est reconnue comme un devoir incontestable *d'humanité et de civilisation* : en d'autres termes, *de droit naturel*.

Le dernier témoignage mémorable qui ait été rendu au second aspect des choses vise précisément le destin tragique de la Pologne d'aujourd'hui. On le trouve dans le document inaugural du pontificat de Pie XII, l'Encyclique *Summi Pontificatus*, du 20 octobre 1939 :

..Déjà, dans des milliers de familles, règnent la mort et la désolation, les lamentations et la misère. Le sang d'innombrables êtres humains, *même non-combattants*, élève un poignant cri de douleur, spécialement sur une nation bienaimée, *la Pologne*, qui par sa fidélité à l'Eglise, par ses mérites dans la défense de la civilisation chrétienne, inscrits en caractères indélébiles dans les fastes de l'histoire, a droit à la sympathie humaine et fraternelle du monde et attend, confiante dans la puissante intercession de Marie, *Auxilium Christianorum*, l'heure d'une résurrection en accord avec les principes de la justice et de la vraie paix.

Mais, conjointement avec les considérations d'humanité, de droit naturel et de sens chrétien, il n'est pas sans intérêt de pouvoir alléguer, en faveur des mêmes principes de conduite, des conventions explicites et formelles, contractées et ratifiées par l'unanimité morale des Puissances de l'univers civilisé. Le *droit positif* apporte donc au *droit naturel* une consécration clairement et distinctement formulée.

La Convention de La Haye, du 18 octobre 1907, concernant *les Lois et*

Coutumes de la Guerre sur terre, avec le célèbre Règlement, qui en est l'Annexe officielle, offre le précieux avantage de constituer, en la matière, une codification méthodique et authentique. Il est utile de noter que ce texte a reçu un commentaire d'autorité exceptionnelle, grâce à la correspondance du cardinal Mercier avec les autorités allemandes d'occupation en Belgique (1914-1918). Or, bien que telle dût être leur inclination leur plus naturelle, dans un débat aussi scabreux pour eux-mêmes, les agents supérieurs de l'Empire allemand n'ont pas cherché à recourir ici à des arguties juridiques pour contester le caractère demeuré valable et obligatoire des textes allégués. Ils opposent au cardinal Mercier des objections sur la réalité ou la signification de certains faits, ou sur l'ampleur et la portée de certaines stipulations ; mais ne formulent aucun doute, quant à l'essentiel, sur l'autorité, sur la recevabilité irrécusable du dispositif de La Haye. Indépendamment de toutes les questions de forme et de procédure, la codification conventionnelle des *Lois et Coutumes de la Guerre* appartient au Droit des Gens comme l'expression authentique et hors de conteste de tout un ensemble de règles supérieures de civilisation et d'humanité.

Or, dans ce dispositif, l'une des obligations les plus notoires et les plus accentuées est celle de la distinction fondamentale entre *combattants* et *non-combattants*, c'est-à-dire entre l'*effectif militaire* de chaque belligérant, qui court les risques normaux et inévitables de l'état de guerre, par le fait que les hostilités sont engagées (dans les conditions réclamées par le droit), et la *population civile* des mêmes belligérants, qui ne prend pas part aux hostilités, qui ne doit pas prendre part aux hostilités, qui doit être, autant que la chose est raisonnablement possible, tenue à l'écart de l'action directe des hostilités. Il est bien entendu, d'ailleurs, qu'il s'agit toujours, à ce propos, des *combattants* ou des *non-combattants* qui sont eux-mêmes les *ressortissants de chacun des Etats belligérants*, mais non pas des populations de n'importe quel autre Etat, de n'importe quelle tierce Puissance qui ne participe pas aux hostilités. Par le fait même que de telles Puissances ne sont pas belligérantes, il n'y a évidemment lieu de parler d'une exonération spéciale pour les *non-combattants*, considérés comme formant une catégorie distincte des *combattants*. Ici, les militaires comme les civils sont tous des *non-combattants*, comme des *non-belligérants*.

On peut dire que, sans préjudice des observations qu'appelleraient d'autres textes, tous les 56 articles du Règlement susdit concernant les *Lois et Coutumes de la Guerre sur terre* contiennent, énoncent, supposent, à quelque degré, ou encore sous-entendent la distinction essentielle entre les *combattants* et les *non-combattants*, ainsi que la garantie d'immunité des

non-combattants à l'encontre des actes ordinaires qui seraient licites et avouables contre les *combattants*. Relevons, par exemple, en ce sens, les trois articles initiaux sur « la qualité de belligérant », y compris l'article 2, reconnaissant à la population civile le droit de se transformer (moyennant des conditions dont l'équité est manifeste) en troupe militaire si, à l'approche de l'ennemi, elle prend spontanément les armes pour combattre les troupes d'invasion. L'article 3 précise qu'en cas de capture par l'ennemi, les hommes qui auront agi de la sorte devront être traités comme prisonniers de guerre et non pas exécutés comme des civils qui auraient pris part indûment aux hostilités et commis de la sorte une condamnable violation du droit.

Beaucoup de dispositions comprises dans les articles 22 à 27, touchant les moyens illicites de nuire à l'ennemi, puis les sièges et les bombardements, tirent leur principale signification de la distinction entre *combattants* et *non-combattants* et de l'immunité à laquelle ont droit (dans la mesure possible) les *non-combattants*, dès lors que ceux-ci agissent conformément à leur condition même de *non-combattants*. L'article 25, notamment, « interdit d'attaquer ou de bombarder, par quelque moyen que ce soit, des villes, villages, habitations ou bâtiments qui ne sont pas défendus ». L'article 27 contient la stipulation célèbre. « Dans les sièges et bombardements, toutes les mesures nécessaires doivent être prises pour épargner, autant que possible, les édifices consacrés aux cultes, aux arts, aux sciences et à la bienfaisance, les monuments historiques, les hôpitaux et les lieux de rassemblement des malades et des blessés, à condition qu'ils ne soient pas employés en même temps à un but militaire. Le devoir des assiégés est de désigner ces édifices ou lieux de rassemblement par des signes visibles spéciaux, qui seront notifiés d'avance à l'assiégeant. » Recommandation d'ordre plus général à l'article 28 : « Il est interdit de livrer au pillage une ville ou localité, même prise d'assaut. » A propos des sièges et bombardements, l'article 26 avait pour but de protéger l'exode possible de la population civile : « Le commandant des troupes assaillantes, avant d'entreprendre le bombardement, et sauf le cas d'attaque de vive force, devra faire tout ce qui dépend de lui pour en avertir les autorités. »

Dans le même ordre d'idées, des garanties du plus haut intérêt sont prévues, dans les articles 42 à 56, à propos de l'autorité militaire qui occupe un territoire ennemi. D'après l'article 43, le pouvoir occupant doit procurer à la population civile, dans la mesure du possible, « l'ordre et la vie publique » en conformité avec les « lois en vigueur dans le pays ». D'après l'article 44, interdiction de contraindre la population du territoire occupé à

donner des renseignements sur les forces et moyens de défense de l'armée de son pays. D'après l'article 45, interdiction de contraindre la même population à prêter serment à la Puissance ennemie. L'article 46 est encore plus significatif : « L'honneur et les droits de la famille, la vie des individus et la propriété privée, ainsi que les convictions religieuses et l'exercice des cultes doivent être respectées. La propriété privée ne peut être confisquée. » Article 47 : « Le pillage est formellement interdit. »

Toutes les dispositions immédiatement subséquentes tendent à protéger la population civile du territoire occupé par une armée ennemie, à propos de tout ce qui concerne : les impôts, les contributions, les peines collectives, les réquisitions, prestations, confiscations, moyens de transports et de communications. Quant aux édifices publics, immeubles, forêts, exploitations agricoles appartenant à l'Etat ennemi et se trouvant dans le pays occupé, l'Etat occupant devra se considérer, à leur égard, « comme administrateur et usufruitier ». Il devra sauvegarder le fonds de tous ces domaines « d'après les règles de l'usufruit ». Tel est le texte de l'article 55. Pareille législation internationale traduit aussi expressément que possible l'intention formelle de tenir toute la population civile à l'écart de toutes les rigueurs de la guerre qui ne sont pas directement et nécessairement engendrées par la conduite même des opérations militaires. Bref, la distinction entre *combattants* et *non-combattants* est signifiée, aussi authentiquement et impérativement qu'il est possible de le concevoir, par les lois et coutumes internationales aujourd'hui en vigueur dans le monde civilisé. Impossible de se méprendre sur la qualification due aux belligérants qui en commettraient et qui en généraliseraient sans pudeur une violation systématique.

II

Nous n'ignorons pas que, quand bien même les obligations naturelles et contractuelles du Droit de la Guerre seraient consciencieusement observées ou sanctionnées par chacun de ceux qui devraient les observer ou les sanctionner, les règles existantes réclameraient toujours des déterminations et des adaptations nouvelles, fondées sur le changement continu des circonstances, en même temps que des méthodes et des conditions d'armement pratiquées ou découvertes dans la guerre sur terre et sur mer. Tout le mouvement d'idées, par exemple, qui concerne la création désirable des *villes et localités sanitaires*, celle encore des *villes de sécurité ou cités d'asile*, mérite, à cet égard, d'être suivi, d'être étudié : peut-être parviendra-t-il quel-

que jour à un degré de consécration relative dans la conscience publique et internationale qui soit analogue au résultat naguère obtenu par la Croix-Rouge de Genève pour les blessés militaires, les prisonniers de guerre, les réfugiés et internés en territoire neutre.

En outre, la formule des choses permises et défendues, l'ancienne classification des *villes ouvertes* et des *villes fortifiées*, la répartition exacte des *combattants* et des *non-combattants*, dans la guerre industrialisée, motorisée, taylorisée du temps actuel, appelle des éclaircissements, des précisions ou des transpositions judicieuses, auxquelles ne répondraient pas toujours suffisamment les critères et les vocables qui avaient cours et qui suffisaient dans les générations antérieures.

Néanmoins, rien ne paraît être changé, ni devoir l'être, au principe même de la distinction essentielle entre *combattants* et *non-combattants*, ni à la règle fondamentale qui, dans le Droit de Guerre, doit consacrer une sauvegarde spéciale pour la *population civile*, comme aussi pour les *monuments civils* des diverses catégories.

Tous les travaux, tous les projets, toutes les délibérations dont nous avons eu connaissance en la matière maintiennent comme indubitable la différenciation entre les personnes enrôlées hiérarchiquement dans *l'effectif militaire* de chaque pays et les personnes constituant la *population civile*, même si elles rendent, pendant la guerre, certains services utilisables pour l'activité militaire de leur patrie. Toujours et partout, dans les problèmes analogues, les extrêmes frontières demeurent difficiles à déterminer rigoureusement et sans contestation possible. Cela ne supprime aucunement la valeur objective du principe.

D'autre part, tous les textes en vigueur et tous les projets dont nous avons eu pareillement connaissance pour des institutions nouvelles, ou des réformes éventuelles, avaient indubitablement pour caractère commun que *la règle majeure*, pouvant fonder (autant qu'elle est concevable) l'immunité effective de la population civile au cours des hostilités reviendrait toujours :

1° A *interdire* à chaque belligérant de viser intentionnellement *autre chose que les forces militaires de l'ennemi*, c'est-à-dire tout ce qui peut *normalement* constituer un *objectif de guerre*, selon les coutumes et conventions en vigueur ;

2° A *pratiquer toute mesure possible et raisonnable de discernement et de sauvegarde* pour que la population civile et les monuments civils *ne soient pas directement visés, ni volontairement détruits*, comme les objectifs militaires, Malgré les confusions et les compénétrations inévitables,

cette double règle sauvegarde avec bonne foi tout ce qui peut être effectivement sauvegardé.

Une fois reconnue et décrite la distinction juridique entre *combattants* et *non-combattants*, où donc devons-nous en reconnaître la véritable origine historique ?

III

Pour l'honneur de l'humanité, on est heureux de discerner, au moins ici et là, dans les civilisations les plus diverses, quelques témoignages confus d'esprit de justice et de clémence envers l'ennemi, au milieu des horreurs même de la guerre, et de recueillir, à cet égard, une maxime élevée, généreuse, chez tel ou tel penseur d'élite.

Mais on doit avouer que ce sont là de très rares et vacillantes exceptions, en face d'une pratique toute contraire et d'une conception inhumaine qui était répandue et incontestée à peu près partout. On doit avouer que c'est dans le christianisme et par un rayonnement, si imparfait qu'il soit, de l'influence intellectuelle, morale et spirituelle de la religion du Christ, qu'une idée moins sauvage des rapports entre les peuples, surtout entre les peuples en guerre, s'est peu à peu, mais avec bien des contradictions, avec bien des retours, répandue à travers le genre humain. Disons même qu'elle est arrivée parfois, sous la même influence, à se traduire, dans les mœurs et institutions publiques, pour restreindre et discipliner la guerre. C'est en quoi la Chrétienté du Moyen Age reste l'une des grandes dates historiques de la civilisation humaine, nonobstant les affligeantes et innombrables déficiences de l'expérience.

Du point de vue du Droit des Gens, le Moyen Age fut une époque mémorable, car il présenta, dans une proportion jamais atteinte à ce degré, la conjonction efficace de l'unité humaine avec la diversité humaine. La diversité humaine fut celle de la Féodalité, c'est-à-dire celle du plus extrême éparpillement politique et social. L'unité humaine fut celle de la Chrétienté latine, où se réalisa la communauté de croyance religieuse, d'obédience ecclésiastique, de culture intellectuelle, linguistique, juridique, pédagogique sur une superficie de territoire relativement énorme, eu égard aux connaissances géographiques de l'époque, comme aux moyens de communications et de transports. Ce fut là une réalisation exceptionnelle de communauté humaine, entre peuples nombreux, dans une même civilisation homogène : d'où son importance et sa valeur dans l'histoire du Droit des Gens.

Notre point de vue est, ici, l'étude des origines de la distinction juridique entre *combattants* et *non-combattants* : distinction qui eut pour expression principale, dans la Chrétienté médiévale l'institution de la *Paix de Dieu*.

Distinguons entre les deux institutions connexes et jumelées de la *Trêve de Dieu* et de la *Paix de Dieu*. C'est la seconde, et non pas la première, qui, seule, importe directement à notre enquête. La plus connue des assemblées ecclésiastiques, locales ou régionales, qui esquissèrent les règles de la Trêve et de la Paix de Dieu fut le synode de Narbonne en 1054. A partir du Concile de Clermont, sous Urbain II, en 1095, qui ordonna la première Croisade, plusieurs Conciles œcuméniques légiférèrent à leur tour sur la Trêve et la Paix de Dieu comme lois universelles de la Chrétienté ; ils en fixèrent le concept essentiel dans le droit public de l'Europe médiévale. Mentionnons donc, en ce sens, les quatre premiers Conciles du Latran : le premier, sous Calixte II, en 1123 ; le second, sous Innocent II, en 1139 ; le troisième, sous Alexandre III, en 1179 ; le quatrième, sous Innocent III, en 1215. Le but commun est d'imposer des limitations importantes, au nom des croyances religieuses et des mœurs publiques, aux ravages et aux cruautés de la guerre, fléau endémique de l'époque féodale.

L'objet précis de la Trêve de Dieu consiste dans l'interdiction portée aux *combattants*, aux hommes d'armes, d'accomplir, même dans une guerre juste et licite, aucun acte de violence guerrière durant certains intervalles de temps, au cours de l'année liturgique, au cours même de chaque semaine. Intervalles qui dureront, chaque année, du début de l'Avent à l'octave de l'Epiphanie, et de la Septuagésime à l'octave de la Pentecôte ; puis, chaque semaine, du mercredi soir au lundi matin. A vrai dire, la réalisation de la Trêve de Dieu fut toujours défectueuse et branlante. Peu à peu, l'institution tomba dans une désuétude complète, laissant seulement le souvenir de la noble tendance chrétienne dont elle avait été l'expression.

Quant à l'objet précis de la Paix de Dieu, il avait été de soustraire à toute violence des hommes d'armes, au cours même des hostilités, des catégories entières de personnes et de biens : clercs, moines et moniales, églises et monastères, femmes et enfants, marchands et paysans, avec leurs demeures, récoltes et bestiaux. La guerre devra se faire exclusivement entre gens de guerre, entres forces armées au service des belligérants.

Voilà quelle est la conception, éminemment sage et raisonnable, qui fut alors inspirée par l'idéal religieux et qui, plus tard, sera transmise au monde moderne, sous des vocables nouveaux et profanes. Chacun aura su reconnaître, au passage, notre distinction juridique entre *combattants* et *non-*

combattants, avec immunité des populations civiles, ainsi que des immeubles consacrés à la religion, à l'art et à la charité.

Dans le langage des théologiens et des canonistes, traitant du Droit de la Guerre, les deux mots latins : *nocentes* et *innocentes* n'ont pas pour signification nécessaire : les *coupables* et les *innocents*. Ils doivent plus fréquemment se traduire par : les *hommes d'armes* et les *gens sans armes*, les *guerriers* et les *civils*, au sens de la « paix de Dieu ».

La réalisation fut inégale, selon les temps et les lieux, selon l'état des mœurs publiques et privées, au Moyen Age et depuis le Moyen Age. Les violations de la règle furent innombrables à toutes époques. Cependant, le principe pénétra, en quelque mesure, dans les idées, dans les mœurs, dans les traditions. Il fut plus ou moins retenu comme une règle et une maxime de la civilisation de l'univers. Il continua de s'affirmer, à ce titre, dans les limites de l'ancienne Chrétienté médiévale, et beaucoup plus loin encore, comme une maxime dont beaucoup ont oublié, ou même n'ont jamais connu l'exacte origine, mais dont personne et dont aucun peuple d'éducation moyenne ne peut ni ne veut ignorer l'existence ou paraître ignorer le caractère obligatoire.

Une institution de la Chrétienté médiévale qui, à cause de déviations et de défigurations scandaleuses, a laissé, paraît-il, *en Europe orientale*, de détestables souvenirs, mais qui, *dans notre Occident latin*, a laissé derrière elle (malgré toutes les ombres du tableau) une impression beaucoup plus élogieuse, se nomme la Chevalerie. Or, l'institution médiévale de la Chevalerie se trouve étroitement apparentée à celle de la Paix de Dieu et au principe de la distinction requise entre la condition des *combattants* et des *non-combattants*.

Originellement, le « chevalier » était simplement un guerrier d'élite combattant à cheval, sans que cette condition eût aucun rapport spécial avec l'idée religieuse. Puis, à partir de la fin du X^e siècle, par une évolution dont le point culminant fut au XIII^e siècle, la Chevalerie reçut de l'Eglise une consécration religieuse, tendant à élever le caractère moral de l'institution, à l'idéaliser, à la spiritualiser. L'investiture du nouveau chevalier prit une signification liturgique et quasi-sacramentelle. A partir de la fin du Moyen Age, l'empreinte religieuse ira s'affaiblissant. L'idéal chevaleresque se pénétrera beaucoup plus d'élégance mondaine et de galanterie, mais toujours associées au concept de bravoure, d'honneur, de fidélité, de loyauté. Toutes les idées, religieuses ou profanes, qui se trouvèrent mises en connexion avec la Chevalerie bénéficièrent, dans l'estime publique, du renom de

haute noblesse et de grandeur morale que cette qualification portait habituellement avec soi.

Mais, précisément, durant les siècles où exista la Paix de Dieu, la profession de chevalerie, surélevée par sa consécration religieuse, devenait une sorte de *bras séculier* pour la Paix de Dieu. Elle comportait le devoir sacré de protéger par l'épée, contre les brutalités ambiantes et partout à craindre, l'Eglise elle-même et toutes les personnes et les choses consacrées à Dieu ou que l'Eglise ordonnait de respecter. Donc, selon la signification même de la Paix de Dieu, il s'agirait de protéger toute faiblesse respectable et honnête qui serait violentée ou menacée par les caprices injustes d'une force brutale et oppressive, y compris les veuves et les orphelins, y compris les pèlerins et les marchands, y compris, quand tel fut le cas, les familles de chacun de ceux qui étaient partis pour la Croisade.

Malgré l'écart énorme, inévitable, entre l'idéal et la réalité, le concours procuré par la Chevalerie aux droits de la population civile et *non-combattante* ne pouvait manquer d'entourer d'une plus haute considération dans les esprits, dans les mœurs publiques, dans les traditions sociales, tout ce que la Paix de Dieu tendait à honorer et à sauvegarder. A ce titre encore, la distinction juridique entre *combattants* et *non-combattants* pénétra peu à peu, grâce à la Chrétienté du Moyen Age, dans la communauté humaine, même chez les peuples et dans les milieux qui avaient oublié ou qui n'avaient jamais professé l'idéal chrétien.

Les expériences atroces que subit aujourd'hui la Pologne, de la part de ses impitoyables voisins de l'Est et de l'Ouest, lui font mesurer les effroyables régressions barbares qui, sur ce point comme sur tant d'autres, déshonorent le genre humain. Mais, du moins, les péripéties d'une histoire toute prochaine la persuaderont que, Dieu aidant, les peuples qui entendent sauvegarder les principes de la civilisation humaine n'ont pas perdu l'énergie nécessaire pour mettre victorieusement la force au service du droit.

YVES DE LA BRIÈRE,
Professeur à l'Institut catholique de Paris,
Associé de l'Institut de Droit international.

L'ANNÉE BRILLANTE DE LA POLITIQUE DES SOVIETS ET LEURS RELATIONS AVEC LA POLOGNE

(I-X 1938 — I-IX 1939)

Constatons, d'abord, que les accords de Munich furent pour les Soviets un coup extrêmement dur. Le prestige de l'U. R. S. S. était profondément lésé. Le savant calcul d'une influence directe dans les affaires d'Europe centrale était par terre. Pire encore : les sources d'un conflit général en Europe semblaient tarir. Les Soviets pouvaient se trouver isolés face à l'agression allemande. Il est nécessaire de se rendre compte de l'accès de rage du Kremlin, pour comprendre la revanche haineuse qu'il sut prendre depuis.

L'âme du Politbureau se compose surtout d'un « Wille zur Macht » féroce, d'une mystique doctrinaire impérialiste et de mégalomanie russe. En ces heures mauvaises, elle prit profondément conscience de l'impossibilité d'une collaboration entre les Soviets et l'Europe. Le système Litvinoff et le programme d'insertion de la révolution dans une vaste collaboration internationale vécut, depuis lors, les derniers jours d'un condamné.

En ces temps agités de la fin septembre et des premiers jours d'octobre, une série d'incidents vint troubler les relations entre la Pologne et l'Union Soviétique. De nombreux détachements de l'armée rouge manifestèrent leur présence à la frontière. Des avions soviétiques survolaient le territoire polonais ; les autorités locales détruisirent, à Kieff, le cimetière militaire polonais, et l'unique rapide, sur la ligne Varsovie-Kieff, cessa de circuler.

Ces faits-divers eurent pourtant des conséquences politiques positives. La crise passée, le gouvernement polonais chercha à rétablir les relations de bon voisinage. L'initiative polonaise eut un succès inattendu. En se rendant bien compte des difficultés créées entre la Pologne et l'Allemagne par la question tchécoslovaque, les Soviets envisagèrent la possibilité de rallier la Pologne à leurs propres efforts politiques.

Pour la première fois, dans les conversations et dans la propagande, percèrent certaines visées des Soviets sur les pays limitrophes.

Le point de vue de la Pologne étant grandement plus modeste, on aboutit à un compromis.

Le 26 novembre, une déclaration officielle annonça l'accord survenu entre M. Litvinoff et l'ambassadeur de Pologne, M. Grzybowski.

Elle confirmait l'importance et la portée du pacte de non-agression entre les deux pays et leur décision de ne prendre part à aucune combinaison internationale dirigée contre l'une des parties contractantes. On s'engageait aussi à affermir les relations de bon voisinage en réglant les questions pendantes ou litigieuses, en observant strictement les traités en vigueur et en développant les échanges de commerce.

En Pologne, on se félicita des mesures pratiques préconisées par cet accord.

Par contre, la propagande de l'U. R. S. S. mit fortement en valeur la portée politique que cet arrangement ne possédait pas. Du point de vue des Soviets, la question tchécoslovaque avait trouvé une solution rien moins que satisfaisante. Le nouvel Etat mutilé changeait d'orientation et répudiait manifestement toute collaboration avec l'U. R. S. S. Les Soviets prenaient donc la décision d'attiser par tous les moyens le conflit possible entre la Pologne et l'Allemagne. Depuis, ils combleront la Pologne de promesses et de compliments chaque fois que le jeu semblera réussir.

Dans cette idée, le *pactum de contrahendo*, qui devait préparer les négociations commerciales, fut paraphé, au mois de décembre 1938, par M. Mikoyan (1) lui-même, dans un esprit de collaboration économique très large et extrêmement amical.

En même temps, le pauvre cimetière militaire de Kieff fut reconstitué, le train rapide circula à nouveau, les incidents de frontière firent place à des relations normales et un ambassadeur de l'U. R. S. S. fut nommé au poste vacant de Varsovie. La Pologne semblait regagner la sécurité à l'Est.

Pourtant, l'idylle soviéto-polonaise n'eut qu'une virginité extrêmement brève.

La réception diplomatique traditionnelle du jour de l'an de 1939 se colora à Berlin d'un fait inattendu. M. Hitler causa longuement et amicalement avec l'ambassadeur des Soviets. Les deux parties en présence ne parlant que leurs langues natales, il est presque sûr que, pour cette fois, l'ambassadeur évita d'engager son gouvernement.

A Moscou, on fit hautement valoir le petit événement diplomatique.

(1) M. Mikoyan, membre du Politbureau, vice-président du Conseil, commissaire au Commerce extérieur.

Quelques jours après, on donnait à l'ambassadeur de Pologne le conseil amical de précipiter le traité de commerce, afin de « déjouer les intrigues allemandes ».

Une mission commerciale allemande, présidée par M. Schnurre, devait arriver à Moscou fin janvier. Elle ne vint pas — mais des pourparlers étaient bien en cours.

Il semble que c'est à cette époque qu'un changement très important eut lieu dans la tactique des Soviets. On arrivait à la conclusion que, pour aboutir au conflit rêvé et indispensable pour abattre la paix, la tactique de M. Litvinoff était insuffisante. « La lutte contre l'agression et le fascisme », « la sécurité collective » se montraient inopérantes.

Cette méthode avait une lacune. Elle manquait d'encourager l'agresseur possible. Dans certaines conditions, elle pouvait même le décourager. Les Soviets comprirent que, pour aboutir à la guerre, il fallait miser sur les deux tableaux.

Ici, une digression s'impose. Pourquoi les Soviets en voulaient-ils tellement à la paix ?... Simplement parce que, par rapport aux autres grandes puissances et par rapport à tous leurs voisins, chaque année de paix faisait perdre du terrain à l'Union Soviétique. L'absolutisme stalinien imposant à l'Union un système économique absurde, il devenait de plus en plus évident que les Soviets s'affaiblissaient comparativement à tous les partenaires. L'industrie russe se trouvait dans l'impossibilité d'accroître sa production depuis 1936. Le nombre de produits déficitaires augmentait d'année en année. Les possibilités d'exportation se rétrécissaient. L'agriculture se trouvait dans une impasse et ses résultats étaient de plus en plus lamentables. En comparaison avec l'Union Soviétique, la Finlande, les Etats Baltes, la Pologne et l'Allemagne avaient accompli, dans les derniers temps, des progrès économiques tout à fait disproportionnés. Pourquoi les Soviets désiraient-ils si ardemment la guerre ? Entendons-nous. Il est bien certain que les Soviets n'avaient aucun désir, et peut-être même aucune possibilité, de se lancer dans un conflit armé.

La position géographique leur assurait, dans un conflit européen, des avantages énormes, des chances faciles à calculer et à exploiter. Le but visé était double. Il s'agissait d'abord de retrouver les possibilités d'expansion pour le système révolutionnaire. Il s'agissait ensuite de donner aux masses russes, réduites à l'esclavage et à la misère, les compensations de conquêtes faciles.

La méthode n'était pas originale, car elle ne manquait pas d'actualité en Europe.

En attendant, grâce au pacte germano-soviétique, les Russes ont la conviction d'avoir réussi.

Pour en revenir au mois de janvier 1938, les négociations commerciales entre la Pologne et les Soviets s'ouvrirent dans une atmosphère sensiblement différente de l'atmosphère des préliminaires en décembre. Pour emprunter au *Times* une définition lapidaire : « The Soviets are Jews in making a contract and Russians in carrying it out. » La capacité d'exportation de l'Union Soviétique est très restreinte, puisqu'il s'agit d'un nombre limité de matières premières. Comme certaines d'entre elles sont très recherchées, les Soviets tiennent à donner à leurs accords commerciaux un caractère politique. On ne prend guère en considération les besoins de la consommation soviétique.

Les contingents des échanges entre la Pologne et l'U. R. S. S. furent donc établis péniblement, en formant pourtant un point de départ très satisfaisant. La question de transit par le territoire des Soviets, extrêmement importante pour la Pologne, ne trouva pas de solution pratique et restait en suspens. Il devenait évident que l'U. R. S. S. réservait tous ses moyens pour exercer une pression politique. Le premier traité de commerce entre la Pologne et les Soviets fut signé à Moscou le 19 février 1939. En Pologne, on envisagea cet acte comme une preuve de la consolidation des rapports de bon voisinage. Mais pour que ce point de vue fût conforme à la réalité, il fallait être deux.

La répercussion de la crise du mois de mars et de l'envahissement de la Tchécoslovaquie fut, à Moscou, sensiblement plus modeste que la répercussion de la crise du mois de septembre. On constata même, non sans soulagement, le peu de durée des accords de Munich. Les Soviets, bons princes, donnèrent leur adhésion à un projet de déclaration collective lancée un peu à la légère. Cette adhésion fut néanmoins le coup de grâce pour M. Maxime Litvinoff. C'est en vain qu'il obtint de grandes puissances occidentales des propositions de collaboration et d'assistance mutuelle. On ne voulait plus placer ces négociations dans le plan de sa tactique traditionnelle. Les Soviets considéraient que le moment de la revanche était venu, que, forcément, un rôle de premier plan devait leur être assigné et qu'une action diplomatique de vaste envergure était de mise. Le premier commissaire-adjoint aux Affaires étrangères, M. Potiemkin, en fut chargé au début du mois de mai. Il fit deux séjours à Bucarest et à Sofia, en se rendant et en rentrant d'Ankara, où il s'arrêta plus longuement. Sa mission avait pour but d'assurer à l'U. R. S. S. la collaboration amicale et la solidarité de la Turquie. Il prodigua force compliments et promesses à Sofia, renouant les

liens traditionnels de l'amitié russo-bulgare. Il alla même à faire entrevoir une action diplomatique russe en vue d'aboutir à une solution du problème de la Dobroudja conforme aux vœux bulgares. Avec beaucoup de tact, il se recueillit dans la cathédrale. A Bucarest, M. Potiemkin fut plus réservé, mais non moins magnanime et rassurant. Pourtant, c'est à Varsovie qu'il devait apporter les assurances les plus larges. Dans ses conversations avec le sous-secrétaire d'Etat et avec le ministre des Affaires étrangères, M. Potiemkin sembla comprendre les réserves de la Pologne à s'engager dans un pacte d'assistance mutuelle avec les Soviets. De la façon la plus officielle, il assura M. Beck, au nom de son gouvernement, qu'en cas de conflit avec l'Allemagne, la Pologne pouvait compter sur tout l'appui de l'U. R. S. S.

Il convient de noter que dans l'activité diplomatique des Soviets, leurs visées sur les Etats Baltes et la Pologne se dévoilaient de plus en plus. C'est vers la fin du mois de mars que l'U. R. S. S. proposa aux Etats Baltes et à la Finlande des garanties unilatérales. La Finlande et les Etats Baltes refusèrent. Auraient-ils accepté, la négociation se serait sans doute poursuivie dans les termes dont on fit usage six mois plus tard, pour les forcer à accepter des garnisons rouges. La même méthode, plus voilée, fut poursuivie à l'égard de la Pologne. Dès le début du mois de mai, la première préoccupation de M. Molotow fut de sonder à ce sujet l'ambassadeur de Pologne à Moscou. On lui remit la première ébauche des propositions soviétiques adressées à Londres vers le 20 avril. Les points concernant la Pologne se composaient d'une proposition de collaboration militaire assez largement conçue pour assurer l'entrée des troupes rouges en Pologne. On prévoyait aussi une déclaration du gouvernement anglais ayant pour objet de limiter les garanties accordées par la Grande-Bretagne à la Pologne uniquement aux frontières occidentales de celle-ci. On exigeait, enfin, la dénonciation du traité d'alliance polono-roumain, « ce traité étant dirigé contre les Soviets ».

D'ordre de son gouvernement, l'ambassadeur de Pologne répondit à M. Molotow que :

1° La Pologne considérait les négociations anglo-franco-russes comme un facteur extrêmement positif de la situation générale et qu'elle les suivrait avec le plus grand intérêt ;

2° En fonction du résultat de ces négociations, la Pologne était prête à discuter avec le gouvernement des Soviets, sur la voie directe bilatérale, les modalités d'une collaboration spéciale en cas de conflit avec l'Allemagne ;

3° La Pologne se refusait à accepter des garanties unilatérales de la part de l'U. R. S. S. ;

4° La Pologne soulignait encore une fois son attitude entièrement loyale envers l'U. R. S. S. ;

5° Son alliance avec la Roumanie étant purement défensive, elle ne pouvait être dirigée contre l'U. R. S. S.

Après cette déclaration, dont les Soviets semblèrent prendre leur parti, il n'était plus question de la Pologne pendant quelque temps. C'est sur la fameuse question des garanties pour les Etats Baltes que les négociateurs russes surent torpiller l'accord tripartite d'assistance mutuelle.

*
* *

Dans les milieux politiques polonais, on craignait fort que les négociations anglo-franco-soviétiques ne pussent aboutir. Il semblait peu probable que la Russie prît part à un arrangement servant à l'affermissement de la paix en Europe. A mesure que les pourparlers se déroulaient, il devenait de plus en plus évident que ni la Grande Bretagne, ni la France n'avaient l'intention d'encourager les visées impérialistes des Soviets.

Pourtant, en marge des grandes négociations politiques, les milieux compétents soviétiques ne cessaient de prodiguer des encouragements platoniques à la Pologne.

On refusa, il est vrai, au mois de juin, d'avancer le terme des pourparlers concernant le transit, fixé pour le mois de septembre, sous le prétexte que des pourparlers analogues étaient encore en cours avec l'Iran. En même temps, on donna au gouvernement polonais des assurances formelles que la situation changerait en cas de conflit et que, dans ce cas, le transit lui serait assuré. En même temps, l'ambassade des Soviets à Varsovie fut large en promesses de matériaux de guerre.

Vers le 20 juillet, un rapprochement dans les points de vue de la France et de l'Angleterre d'une part, et des Soviets d'autre part, sembla s'annoncer. On n'aboutit pourtant pas et une dernière tentative eut lieu : on prit la décision d'ouvrir les pourparlers militaires, espérant que, de cette façon, un compromis politique deviendrait plus aisé.

Il semble bien que dans ces conversations militaires, les Soviets auraient demandé pour leurs troupes le libre accès de toute la région de Wilno au nord, et de celle de Lwów au sud de la Pologne. Ils ne saisirent pas le gouvernement polonais de cette proposition, et il semble qu'elle fut déclinée par les représentants militaires de la France et de la Grand-Bretagne.

Les pourparlers militaires avaient bien duré dix jours, quand le bruit courut à Moscou que le maréchal Vorochiloff avait adressé à ses partenaires

un appel spécialement chaleureux en leur demandant toute leur confiance.

Le surlendemain, 23 août, M. von Ribbentrop signait à Moscou le fameux pacte germano-soviétique.

Cet instrument diplomatique, qui émut si fort toute l'opinion mondiale des gens honnêtes, avait un but très clair et une portée extrêmement ténébreuse. Si on posait la question : contre qui ce pacte était-il dirigé ? on pouvait donner, du point de vue des Soviets, une réponse tout à fait précise : il était dirigé contre la paix.

Longtemps le malentendu fut grand en ce qui concernait sa portée. Le gouvernement de l'U. R. S. S. fit de grands efforts pour persuader tout le monde que son pacte de non-agression avec l'Allemagne ne signifiait aucun changement de politique et ne se trouvait pas en contradiction avec les traités conclus antérieurement. Qu'il ait été préparé de longue main, on le voulait bien. On fut émerveillé par l'art inouï des Soviets à conduire en même temps deux négociations politiques totalement contradictoires. Mais dans l'opinion polonaise, on se forma des illusions sur la portée purement négative du pacte. Longtemps, on ne put admettre qu'il se trouvât en Russie un homme d'Etat donnant son consentement au renouvellement d'une frontière commune entre la Russie et l'Allemagne hitlérienne.

Trop longtemps, on ne sut admettre aussi qu'il se trouverait un homme d'Etat allemand assez fou et assez criminel pour satisfaire toutes les exigences du nouvel impérialisme soviétique et pour sacrifier cyniquement les intérêts des Allemands à un succès personnel momentané.

En attendant, dès le 23 août, le gouvernement soviétique avait bien en main son instrument qui lui permettait de menacer la paix et déjà, quelques jours plus tard, il le fit jouer dans ce sens.

Entre l'ambassadeur de Grande-Bretagne et M. Hitler, des pourparlers semblaient être engagés. La méfiance du Kremlin se manifesta aussitôt. Gracieusement, le maréchal Vorochiloff accorda une interview à la presse soviétique. Il fit bien entendre que les négociations anglo-franco-soviétiques n'étaient qu'interrompues. Plus, il fit preuve d'un intérêt inattendu pour la cause de la Pologne et démontra en toute évidence que le pacte de non-agression avec l'Allemagne ne saurait priver les Soviets de leur bon droit de donner aide et assistance à la Pologne en lui fournissant des armes dans les cadres du traité de commerce existant.

L'avis ne fut que trop bien compris à Berlin. Seul, l'ambassadeur des Soviets à Varsovie s'émut quelque peu outre mesure des paroles du chef des armées rouges. Encore trois jours après l'ouverture des hostilités par l'Allemagne, il insista auprès du gouvernement polonais pour savoir si on

avait tiré des déclarations du maréchal Vorochiloff des conséquences pratiques et si on négociait déjà à Moscou les fournitures de matériel. Le même 3 septembre, l'ambassadeur de Pologne à Moscou notifia officiellement au Kremlin l'état de guerre entre la Pologne et l'Allemagne. La formule d'une agression allemande non provoquée fut acceptée par M. le président Mołotow. Dans un amical échange de vues, on différait seulement sur un point. Le président du conseil des commissaires du peuple ne croyait pas qu'une déclaration de guerre de la part de la France et de la Grande-Bretagne allait s'ensuivre.

Le 5 septembre, l'ambassadeur de Pologne, sur les instructions de son gouvernement, fit une nouvelle démarche. Se basant sur les déclarations du maréchal Vorochiloff et sur les suggestions de l'ambassadeur des Soviets à Varsovie, il chercha à se rendre compte des possibilités d'achat de matières premières et de matériel de guerre. Se basant sur les promesses antérieures, il posa la question du transit.

La réponse de M. Mołotow fut extrêmement claire. Il précisa d'abord que, depuis que le maréchal Vorochiloff avait pris la parole, la situation avait complètement changé. Le maréchal ne pouvait pas savoir et ne savait pas que la France et la Grande-Bretagne allaient entrer en guerre. « Aujourd'hui » déclara M. Mołotow, « la Pologne, pour nous, c'est l'Angleterre ». Dans cette situation nouvelle, les Soviets ne sauraient sortir des cadres des accords déjà existants avec la Pologne. Certainement, on tenait à réaliser pleinement le traité de commerce, mais aucun produit non prévu par les contingents établis ne pouvait figurer dans les échanges. Quant au transit, son admission pourrait être considérée comme contradictoire au pacte avec l'Allemagne, et M. Mołotow avait peu d'espoir que son gouvernement pût l'admettre. L'U. R. S. S. devait veiller à ses intérêts en restant hors du conflit.

Quelques jours plus tard, un ambassadeur accrédité à Moscou venait apporter à l'ambassadeur de Pologne une nouvelle. Il savait d'une source autorisée que les Soviets avaient décidé de fournir à la Pologne le matériel demandé, dans le cas où le front se consoliderait sur la Vistule.

Le 10 septembre, l'ambassadeur de l'U. R. S. S. prenait amicalement congé du gouvernement polonais avant de se rendre pour quelques jours à Moscou.

Il informa le ministre des Affaires étrangères et le sous-secrétaire d'Etat qu'il venait de donner le visa à un spécialiste polonais se rendant à Moscou pour l'achat de médicaments. L'ambassadeur exprima l'opinion que ces médicaments seraient promptement fournis.

Deux jours plus tard, la *Pravda* publiait un article de fond pour attaquer le régime polonais existant dans les Marches de l'Est de la Pologne. C'était le troisième jour de la mobilisation russe.

Six jours plus tard, le gouvernement des Soviets avait pris la résolution de poignarder la Pologne dans le dos.

On annonça le crime commis à l'ambassadeur de Pologne à Moscou presque à l'heure même où les troupes rouges traversaient la frontière. Le gouvernement polonais reçut sa dépêche cinq heures plus tard. Le pacte de non-agression entre la Pologne et l'U. R. S. S. n'avait pas été dénoncé.

*
**

L'histoire nous donnera un jour les clartés qu'en ce moment nous ne possédons pas.

Il a été écrit par le plus grand des diplomates polonais, le prince Adam Czartoryski : « ...en politique, les hommes semblent condamnés à ne juger sainement que les événements sur lesquels ils ne peuvent plus influencer ; de sorte que c'est toujours à recommencer... » (1)

Au dessus de toutes les interprétations, une certitude demeure.

La Pologne, malgré toutes ses difficultés et toutes ses appréhensions, a fait, dix-huit ans durant, une politique totalement loyale envers son grand voisin de l'Est.

Les Soviets ont tenu à faire une politique de mensonge jusqu'à la dernière minute.

Ils s'étaient engagés à « développer la coopération entre les nations, fondée sur la justice et l'honneur » et à « respecter scrupuleusement toutes les obligations des traités ».

Par leur agression contre la Pologne, les Soviets se sont délibérément exclus de toute société des nations.

JOSEPH GROWSKI.

(1) *Essai sur la diplomatie*. Marseille 1830, p. 16.

LES RELATIONS GERMANO-POLONAISES ET L'OUVERTURE DES HOSTILITÉS D'APRÈS LE LIVRE BLEU BRITANNIQUE

Scripta manent. Et quels écrits ! Discours de chefs de gouvernements, de ministres des Affaires étrangères, textes de traités conclus, memoranda et notes de chancelleries, dépêches à des ambassadeurs et réponses de ceux-ci, bref, les documents les plus officiels : voilà la contribution capitale à la vérité sur les origines de la guerre que le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères de Grande-Bretagne a « présentée au Parlement sur l'ordre de Sa Majesté », sous le titre de *Documents concerning the German-Polish Relations and the Outbreak of Hostilities between Great Britain and Germany on September 3, 1939.*

De ce précieux petit livre, nous ne retiendrons que les passages qui traitent des relations entre le Reich et la Pologne depuis la signature du traité d' « amitié » (*sic*) de 1934, jusqu'à l'invasion du 1^{er} septembre. Leur lecture est édifiante et confirme, s'il en était encore besoin, la préméditation du crime de septembre dernier.

*
**

Le 26 janvier 1934, donc, entre les gouvernements de Berlin et de Varsovie, était conclu pour une durée de dix années l'accord que l'on connaît bien et qui était destiné, en « maintenant et en garantissant une paix durable entre les deux pays », à servir « la paix générale de l'Europe » (document n° 1). Cet accord, « fondé sur les principes qu'a posés le pacte de Paris du 27 août 1928 » (c'est-à-dire le pacte Briand-Kellogg), prescrivait aux deux parties de résoudre tous leurs différends par le moyen de négociations directes et, en cas d'échec de ces négociations, de rechercher une solution pacifique. « *En aucune circonstance, prescrit, in fine, l'alinéa 6, ils ne recourront à l'emploi de la force en vue d'arriver à une décision dans des différends de ce genre.* »

Dans plusieurs discours, le Führer s'est félicité de cet accord et a parlé en termes élogieux du voisin de l'Est. Ainsi, au Reichstag, le 21 mai 1935, il reconnaît l'Etat polonais comme « l'habitat d'un grand peuple doué d'une conscience nationale » (doc. 2) ; le 7 mai de l'année suivante, il admet la nécessité « pour un Etat aussi étendu que la Pologne, d'une issue

sur la mer». « Il est possible, ajoute-t-il, que des politiciens, en recourant notamment à la force, violent des intérêts nationaux ; mais plus un tel fait est fréquent, plus forte devient la pression que les pouvoirs comprimés et les énergies surexcitées exercent en vue de se frayer une issue. » (doc. 3).

Il est inutile de donner de nouvelles citations prouvant la mauvaise foi de l'homme de Munich ; nous ne saurions cependant passer sous silence sa déclaration au Reichstag du 30 janvier de cette année, sept mois, donc, avant de se parjurer et de commettre son dernier crime : « Pendant les mois troublés de l'an dernier, l'amitié entre l'Allemagne et la Pologne a été l'un des facteurs rassurants dans la vie politique de l'Europe. » (doc. 8).

*
**

Le 27 mars de cette année, enhardi par l'impunité de son récent coup à Prague, le Reich demande à la Pologne un règlement rapide de la question de Dantzig, basé sur les points suivants : retour de la Ville Libre au Reich ; établissement d'une voie ferrée et d'une autostrade exterritorialisées entre la Prusse orientale et l'Allemagne ; reconnaissance à la Pologne de toute la Poméranie et de toute la frontière occidentale de la république ; conclusion d'un pacte de non-agression d'une durée de vingt-cinq ans ; maintien des intérêts économiques de la Pologne à Dantzig et règlement des problèmes économiques et autres, résultant du rattachement de Dantzig au Reich.

Le gouvernement de Varsovie, surpris de la soudaineté de cette demande, mais animé du désir de maintenir les bonnes relations avec son voisin, fait la contre-proposition suivante : garantie commune de la Pologne et de l'Allemagne à Dantzig, assurant la liberté de cette ville ; simplifications à apporter au transit des voyageurs et des marchandises entre le Reich et la Prusse orientale.

Dans l'entre-temps, Londres a agi : le rapt de la Tchécoslovaquie a ouvert les yeux aux plus aveugles, et M. Chamberlain a, entre le 15 et le 30 mars, assuré Varsovie de son entier appui si l'indépendance de la république était menacée.

C'est seulement un mois après que, par un discours d'Hitler au Reichstag, le 28 avril, et par un memorandum allemand remis le même jour, le gouvernement polonais apprend l'accueil fait à ses contre-propositions.

Le discours d'Hitler du 28 avril et le memorandum allemand de la même date (doc. 13 et 14) reprochent avant tout à Varsovie d'avoir accepté l'offre britannique, contraire à l'accord de 1934. L'alliance polono-française,

passé encore : elle était antérieure à cet accord. Mais une alliance avec la Grande-Bretagne constitue une subordination de Varsovie à une « politique d'encerclement de l'Allemagne ». Cependant, affirme Hitler, « les intentions agressives de l'Allemagne, qui sont une pure invention de la presse internationale, ont conduit à la garantie offerte par l'Angleterre, et à une obligation d'assistance mutuelle pour le gouvernement polonais ». Remarquons la contradiction : si l'Angleterre et la Pologne ont conclu un pacte d'assistance mutuelle, est-ce pour encercler le Reich ou pour prévenir une agression germanique, « pure invention de la presse internationale » ? En tout cas, dès le 28 avril, l'accord de 1934 était unilatéralement dénoncé par Berlin et les propositions polonaises de fin mars rejetées. *On peut dire que dès cette date, la guerre était résolue dans l'esprit des dirigeants du Reich.*

Le discours-réponse prononcé par M. Beck au Parlement de Varsovie, le 5 mai, est d'une modération et d'une tenue remarquables (doc. 15). Après avoir affirmé pour son pays le droit de conclure des alliances avec qui bon lui semble, surtout « à une époque d'affaiblissement des institutions collectives internationales et de changement complet dans les rapports entre nations », après avoir rejeté, pour des raisons historiques et économiques, tout rattachement de Dantzig au Reich, le ministre polonais des Affaires étrangères conclut par cette noble déclaration : « *Nous autres, Polonais, nous ne reconnaissons pas comme valable la conception de « la paix à tout prix ». Il n'existe, dans la vie des hommes, des nations et des Etats, qu'une chose qui n'ait pas de prix : c'est l'honneur.* » Le martyr, désormais proche, de la Pologne, allait prouver par des actes la vérité de ces paroles.

La réponse écrite de M. Beck au memorandum allemand présente une argumentation impeccable (doc. 16). La Pologne, écrit-il, n'a pas jugé contraire à l'accord de 1934 l'alliance germano-italienne, non plus que les obligations récemment prises par le Reich envers la Slovaquie ; donc, le Reich n'a pas, non plus, à s'émouvoir de l'alliance anglo-polonaise et sa dénonciation unilatérale de l'accord de 1934 est sans fondements juridiques, d'autant plus qu'elle a eu lieu avant que la Pologne ait fourni, sur son traité avec l'Angleterre, les explications qu'elle se préparait à fournir. Cependant, si le gouvernement allemand est disposé à conclure un nouveau traité avec son voisin, celui-ci est prêt à « causer ».

*
**

Qui veut noyer son chien... Une fois l'Allemagne résolue à anéantir la Pologne, il lui était aisé de trouver un prétexte. A Dantzig, par exemple.

Du début de juin jusqu'au 19, on fera agir les autorités locales, puis, comme il est bon de pratiquer la douche écossaise pour entretenir la guerre des nerfs, du 19 juin au début d'août, ces autorités feindront une détente. A partir de ce mois, l'Allemagne elle-même entrera en lice, et elle accumulera les accusations contre la Pologne, coupable de « persécuter ses minorités allemandes » (1), de multiplier les incidents de frontière, etc. On connaît déjà le procédé, mais, cette fois, Londres, instruit par l'exemple de la Tchécoslovaquie, refuse de tomber dans un piège aussi grossier.

Le 3 juin, le D^r Greiser, président du sénat de Dantzig, adresse au Commissaire général polonais une note pour se plaindre de l'augmentation du nombre des inspecteurs polonais des douanes et de la conduite publique et privée de ces inspecteurs (doc. 26). Le 11, le Commissaire général polonais réfute point par point le bien-fondé de cette note (doc. 27). Mais, bientôt, les douaniers dantzigois évitent tout conflit avec les inspecteurs polonais, car le Sénat de Dantzig est déjà arrivé à ses fins : l'introduction, en secret, dans la Ville Libre, des armes et munitions destinées au corps franc de 4.000 hommes qui vient de s'y constituer (doc. 28). Au cours des dix derniers jours du mois, les préparatifs militaires de toute sorte sont activés à Dantzig (doc. 29 et 31). Le 30 juin, le Reich annonce à Varsovie la visite que le *Königsberg* doit faire dans la Ville libre. M. Beck est donc d'avis qu'en raison de la courtoisie de cette annonce, aucune démarche anglo-polonaise ne doit être faite à Berlin. Il veut éviter toute imprudence, tout ce qui pourrait être interprété comme une provocation, une intimidation ; il ne bougera pas un seul soldat polonais (doc. 32). Un « calme austère » règne dans les cercles officiels de Varsovie, qui entendent rester sur la stricte défensive et estiment qu'Hitler y regardera à deux fois avant d'attaquer la Pologne (doc. 34). Le 19 juillet, manœuvre de détente. Le *gauleiter* Forster déclare au Haut Commissaire de la S. D. N., Burckhardt, que l'Allemagne ne fera rien pour envenimer les choses, et qu'elle s'en tient aux conditions formulées par Hitler dans son dernier discours. La question peut attendre (doc. 37 et 40). Varsovie est prêt à travailler à une détente, mais M. Beck, qui connaît trop bien à qui il a affaire, craint une ruse visant à séparer la Pologne de la Grande-Bretagne. Il n'a, du reste, constaté aucun signe d'apaisement, les préparatifs militaires allemands continuent ; cependant, le maréchal Śmigły-Rydz ne prendra pas de mesures militaires, car « la Pologne n'est pas assez riche pour pouvoir dépenser sans compter » (doc. 39). N'est-ce pas là une imprudence de la part de Varsovie, puisque Beck a appris par les rapports de huit consuls polonais que la propagande allemande annonce *une guerre menée bientôt contre la Pologne*,

sans l'intervention de la France, ni de l'Angleterre, et la convocation des réservistes allemands pour la deuxième semaine d'août (doc. 41). D'ailleurs, l'adjoint de Beck, Arciszewski, juge, le 2 août, que la situation sera critique à la fin du mois et croit aussi que Forster manœuvre (doc. 42).

Les choses vont empirer rapidement. Le 4 août, une décision du sénat dantzicois supprime, à quatre postes frontières, les inspecteurs polonais des douanes. C'est la première fois que le sénat prend ouvertement une mesure qui constitue un véritable défi à la Pologne (doc. 43). Le même jour, second défi : le sénat menace d'ouvrir la frontière de la Ville libre avec la Prusse orientale ; le Commissaire polonais, M. Chodacki, réplique que ce serait là un véritable *casus belli* (doc. 44). Quatre jours après, le Reich, qui a déchaîné contre Varsovie une violente campagne de presse, intervient officiellement pour la première fois dans l'affaire dantzicoise par l'envoi au gouvernement polonais d'une note protestant contre l'« ultimatum » adressé au sénat, en vue de l'« annulation d'une prétendue mesure dont l'existence était basée sur des rumeurs inexactes ». Varsovie répond que cette intervention allemande n'est pas juridiquement fondée et que le gouvernement polonais « considérera à l'avenir toute intervention du gouvernement allemand au détriment des droits et des intérêts polonais comme un acte d'agression » (doc. 47). La Pologne ne procède cependant à aucune nouvelle mesure d'ordre militaire. Beck estime qu'Hitler n'a pas encore pris de décision et, malgré les préparatifs militaires troublants du Reich et un nouvel et grave incident dans le port de Dantzig, il ne s'alarme pas et reste prêt à régler avec le sénat, selon une suggestion anglaise, les questions économiques en les séparant des questions politiques ; nous sommes cependant le 15 août (doc. 51).

La semaine suivante, la campagne de la propagande allemande contre la Pologne s'accroît ; on en connaît déjà le thème : « persécutions » de toute sorte contre les minorités allemandes. Le 24, sir H. Kennard, ambassadeur britannique à Varsovie, écrit à lord Halifax que cette campagne « fautive et exagère grossièrement les faits » et qu'elle « n'a pas eu pour résultat de faire que la Pologne se départît de son calme et de son attitude défensive... C'est là la meilleure des réponses aux folies de la presse allemande ». Quant à l'histoire, racontée par Hitler à notre ambassadeur M. Coulondre que 24 Allemands ont été tués à Łódź et 8 à Bielsko, elle est, d'après Beck, « dépourvue de tout fondement ». Pour sir H. Kennard, « des allégations de ce genre rappellent les méthodes employées par la propagande nazie au sujet de la Tchécoslovaquie, l'an passé ». Ce sont des provocations délibérées pour créer un état d'esprit de guerre en Allemagne, impressionner l'opinion publi-

que étrangère et donner à la Pologne le rôle d'agresseur. « En présence de ces faits, il n'est guère douteux que si Hitler se décide pour la guerre, c'est à seule fin de détruire la Pologne » (doc. 52 à 55).

*
**

Le 23, la mise au point de l'attentat est achevée par la signature du pacte germano-russe. M. von Weizsäcker, secrétaire d'Etat du Reich aux Affaires étrangères, n'avait-il pas, le 16, dit à l'ambassadeur britannique à Berlin, sir N. Henderson, « qu'il a pleine confiance et estime que l'assistance russe à la Pologne ne serait pas entièrement négligeable, *mais qu'à la fin, l'U. R. S. S. prendrait aussi sa part des dépouilles polonaises* » ? (doc. 48).

Le même jour, Forster devient gauleiter de Dantzig.

Le lendemain, le gouvernement polonais envoie au sénat de Dantzig une note de protestation fondée sur des considérations juridiques, et par laquelle il « se réserve le droit d'adopter telle attitude qu'il jugera convenable » et met le sénat en garde contre les conséquences du fait accompli (doc. 63). Beck est d'avis que « la situation est très grave », déplore l'attitude provocante des autorités de Dantzig, mais, fidèle à sa politique de modération, il n'interrompt pas les négociations avec le sénat et prescrit à M. Lipski, ambassadeur de Pologne à Berlin, de demander à M. von Weizsäcker une entrevue immédiate, en vue de mettre fin à la tension. Malgré la nouvelle qu'il vient de recevoir d'une horrible mutilation d'un garde-frontière polonais, il ne fera pas renforcer, pour le moment, la défense de la frontière. Le calme règne en Pologne (doc. 66).

M. Lipski est reçu dans l'après-midi du 24, non pas par Weizsäcker, qui est à Berchtesgaden, mais par Goering. Celui-ci, « très cordial », « regrette que sa politique d'amitié avec la Pologne soit réduite à rien, et avoue qu'il ne peut, désormais, faire grand'chose en l'occurrence... La question de Dantzig et les autres questions sont relativement de peu d'importance, ajoute le maréchal, mais le principal obstacle à une diminution de la tension entre les deux pays, c'est l'alliance de la Pologne avec la Grande-Bretagne » (doc. 67).

Lord Halifax fait proposer à Beck, les 25 et 26, l'envoi d'observateurs neutres et un échange de populations qui résoudrait la question des minorités. Le ministre polonais accepte ces deux propositions le 27 et suggère que le Pape les communique à Berlin (doc. 70 à 72). Comme le 25 août, le président Mościcki a répondu favorablement à l'appel du président Roosevelt, Halifax estime que Varsovie, malgré sa note du 10 août, est prêt à

négociier directement avec l'Allemagne, étant bien entendu que « le gouvernement polonais jouit de la protection du traité anglo-polonais » et que « les intérêts essentiels de la Pologne seront sauvegardés par une garantie internationale » (doc. 73).

Déjà la situation a complètement changé d'aspect ; il ne s'agit plus d'échanges de notes entre Varsovie et Dantzig, ou même entre Varsovie et Berlin, mais bien entre Londres et Berlin : le 22, lettre de Chamberlain à Hitler ; le 23 et le 25, réponses d'Hitler. L'homme de Munich a commencé enfin à comprendre que la décision de l'Angleterre de ne pas le laisser accomplir son nouveau crime est irrévocable ; il hésite donc, il suspend l'ordre donné à ses troupes d'envahir la Pologne le 25. Il veut obtenir de l'Angleterre qu'elle le laisse régler à sa façon le problème germano-polonais, et, si elle y consent, il est même prêt à s'engager personnellement à garantir l'intégrité de l'Empire britannique et à mettre à sa disposition la puissance du Reich — à condition, cependant, que ses revendications coloniales obtiennent satisfaction et qu'aucune atteinte ne soit portée à ses relations amicales avec l'Italie et l'U. R. S. S. (doc. 68). On doute que la « protection » offerte par le Führer ait été appréciée à Londres ; de surcroît, le gouvernement, comme le peuple anglais — comme le monde entier, sans doute — ne pouvait plus faire aucun cas de la parole d'Hitler.

Le 28, le gouvernement de Sa Majesté envoie au chancelier allemand une réponse préconisant le règlement des différends entre le Reich et la Pologne, en particulier celui qui concerne le traitement des minorités, et ne laissant subsister aucun doute quant à l'attitude de la Grande-Bretagne au cas d'une agression allemande (doc. 74).

Le 29 au soir, Hitler remet à sir N. Henderson sa réponse à cette note. Il accepte d'entrer en négociations directes avec Varsovie, cela pour « donner au gouvernement anglais et à la nation anglaise une preuve de la sincérité des intentions de l'Allemagne de conclure une amitié durable avec la Grande-Bretagne », mais il insiste sur la participation de l'U. R. S. S. à la garantie que son pays offrira, s'il est procédé à un remaniement territorial de la Pologne. Il compte sur les bons offices de l'Angleterre pour l'envoi à Berlin d'un émissaire polonais muni de pleins pouvoirs, et pour l'arrivée de cet émissaire le mercredi 30 août (doc. 78).

Le délai imparti par le Reich était évidemment trop court, et c'est ce que fit représenter à Berlin lord Halifax par son ambassadeur. Mais Hitler voulait renouveler le coup de Prague et obtenir de la Pologne la venue d'un Hacha qui aurait souscrit à un diktat au lieu de négocier sur un pied d'égalité. Or, comme l'écrivait, le 30 août, sir H. Kennard à son ministre : « La

Pologne préférera combattre et périr, plutôt que de se soumettre à une telle humiliation, surtout après les exemples de la Tchécoslovaquie, de la Lithuanie et de l'Autriche. » (doc. 84).

On sait le reste : la lecture, le 30 août, par Ribbentrop à sir N. Henderson, et cela « à toute vitesse », d'un long document qui était le texte des propositions allemandes, et que Ribbentrop refuse de remettre à l'ambassadeur, car « il était trop tard, aucun représentant polonais n'étant arrivé à Berlin à minuit » ; puis le refus violent de Ribbentrop de recevoir M. Lipski. Il le reçut cependant le 31 au soir, mais pour lui confirmer que le délai imparti par le Reich était déjà écoulé ; et quand l'ambassadeur polonais voulut communiquer avec son gouvernement, toutes les communications avaient été interrompues entre Berlin et Varsovie. Le lendemain matin, à l'aube, les troupes allemandes pénétraient en Pologne (1).

*
**

De cet exposé sommaire, il ressort certains faits essentiels.

Le succès de Munich a enhardi Hitler. Il n'hésite donc pas, le 15 mars 1939, à mettre la main sur la Tchécoslovaquie. Ni la France, ni l'Angleterre, dont les préparatifs militaires n'étaient du reste pas au point, n'ont pu s'opposer par la force à un coup dont la soudaineté, calculée d'avance, permettait seulement une intervention après le fait accompli, donc une intervention d'issue douteuse.

La manœuvre ayant réussi, Hitler a cru que, désormais, tout lui était possible et qu'il pouvait étendre en Europe sa domination sans que les puissances occidentales s'y opposent. Mais ces dernières avaient enfin ouvert les yeux. L'Angleterre s'était hâtée d'offrir sa garantie aux Etats européens, petits et grands, que menaçait l'avidité du Reich, parmi lesquels la Pologne, spécialement visée à cause de Dantzig et de la Haute-Silésie. Dès le 27 mars, Hitler avait proposé à Varsovie un règlement de cette question qui était tout à son avantage, puisque, par l'annexion de la Ville libre et par des voies de communication exterritorialisées, il reliait au reste du Reich la Prusse orientale et enserrait au nord la Pologne, facilitant ainsi sa conquête ultérieure.

Le gouvernement polonais, instruit par l'exemple de la Tchécoslovaquie, et fort de l'appui français et anglais, refusa de se prêter à un arrangement fondé sur la parole d'un homme et d'un pays parjures. Pour la première

(1) Nous nous proposons de traiter spécialement, dans un second article, l'histoire diplomatique détaillée des trois jours qui précédèrent l'agression allemande.

fois, Hitler se heurtait à une résistance, calme mais ferme. Nous sommes certain que même si — hypothèse improbable — l'Angleterre n'avait pas pris une attitude aussi nette, le gouvernement polonais aurait refusé l'arrangement du 27 mars ; mais Berlin fut persuadé que la résistance de Varsovie à ses prétentions était due aux assurances britanniques.

Entre fin mars et fin août, le jeu de l'Allemagne consiste à laisser agir ouvertement les autorités dantziennes contre la Pologne, tout en passant en contrebande des armes et du matériel de guerre dans le territoire de la Ville libre. On espère ainsi lasser la patience du voisin de l'Est ; devant les provocations du sénat dantzien et les armements secrets, celui-ci se laissera aller à un coup de tête et prendra figure d'agresseur. Le remarquable sang-froid de M. Beck et de la nation polonaise tout entière déjoue cette ruse. Du reste, *on ne croit pas*, à Varsovie, que l'Allemagne osera attaquer la Pologne ; *elle bluffe, elle bluffera* jusqu'au bout, mais elle ne risquera pas une guerre générale, car la résolution de l'Angleterre est formelle — celle de la France aussi : le coup de Prague ne se renouvelera pas.

Hitler, de son côté, *ne croit pas* à la détermination des puissances occidentales. Après un moment d'accalmie, en juillet, les provocations contre la Pologne reprennent à Dantzig et bientôt le Reich s'en mêle ; ce sont alors les accusations, renouvelées de septembre 1938. Toujours soucieux de mettre le bon droit de son côté, Varsovie ne hâte pas ses mesures d'ordre militaire. Ce fut sans doute une erreur ; quand on a affaire à un voisin qui ne connaît d'autres raisons que la force, les arguments juridiques ne comptent guère. Mais combien d'entre nous ont cru, jusqu'au 1^{er} septembre, qu'Hitler reculerait devant une guerre générale ! Ne faisons donc pas reproche au gouvernement polonais d'avoir partagé cette illusion.

Lorsque Hitler a enfin compris la détermination des Puissances occidentales, il espère encore les arrêter par la conclusion du pacte germano-soviétique, négocié en secret depuis plusieurs semaines. Londres ni Paris ne cèdent, le Führer hésite alors, et il retarde de cinq jours l'invasion de la Pologne. Enfin, assuré désormais de l'appui de Moscou, il adresse à Varsovie un véritable ultimatum — sir N. Henderson avait, à juste titre, qualifié ainsi la demande de l'envoi à Berlin d'un Hacha polonais.

La noble et fière Pologne refuse de s'incliner ; un nouveau martyr allait commencer pour elle.

A.-D. TOLÉDANO.

LA LITTÉRATURE BAROQUE EN POLOGNE

Aucune époque artistique n'a marqué plus profondément et plus durablement le pays de Pologne que celle que nous dénommons, depuis la fin du XVII^e siècle et le Dictionnaire étymologique de Ménage, du terme, légèrement, mais injustement péjoratif, de Baroque. L'empreinte en est encore visible. Le voyageur étranger la remarque au premier coup d'œil. L'énorme majorité des églises polonaises et bon nombre de monuments civils relèvent de cette tendance d'art qui s'ingéniait à assouplir les formes classiques, à en tirer des effets nouveaux.

Le baroque plastique va se perdre, dans la seconde partie du XVIII^e siècle, et se fondre avec le rococo. Les cadres chronologiques du baroque littéraire ne sont pas plus faciles à fixer. Les historiens varient ; Bentkowski lui assigne l'année 1622 pour date de naissance, Thadée Grabowski le place nettement entre 1600 et 1700. Mais il était déjà en germe, au XVI^e siècle, dans le lyrisme tourmenté d'un Sęp Szarzyński, comme chez nous, dans le « faste pédantesque » des « grands mots » que Boileau reproche à Ronsard, plus encore dans l'enflure de Du Bartas, et avant 1622, à l'exemple de nos prédicateurs burlesques, l'illustre Skarga recommandait aux âmes phlegmatiques l'excitante « moutarde du Royaume de Dieu ». Il s'épanouit vers 1766, en une fleur suprême, monstrueuse, avec les turlupinades funèbres de la danse macabre du P. Baka, puis, jette ses derniers feux, vers 1770, dans l'âpre poésie des Confédérés de Bar. Après quoi, Krasicki vint.

Le baroque est, par la durée, la période la plus importante de toute l'histoire de la littérature polonaise ; elle se déroule sur un fond social des plus pittoresques. Ce pittoresque tient d'abord à la variété des types qu'offre ce pays où l'influence prédominante des plus vieilles régions, celles de Poznań et de Cracovie, s'atténue, et où les populations des confins se mêlent plus intimement à la vie nationale ; c'est une mosaïque de provinces, entêtées chacune de ses modes, de ses usages, de sa politique locale ; des rois suédois, des reines françaises, ne coopèrent pas efficacement à l'unification, à la fusion. Et ce pittoresque tient encore à l'affluence des étrangers, aux contacts plus fréquents avec l'Orient.

Le Polonais cultivé du XVII^e siècle perd peu à peu le goût des lointains voyages, il n'est plus attiré, comme au XV^e ou au XVI^e, vers les universités étrangères. Au début du siècle, on voit à Rome un Pierre Kochanowski, un Sarbiewski, mais ils tiennent encore à la génération de l'humanisme ;

des magnats, comme Janusz Radziwiłł, Jacques Sobieski, Luc Opaliński, André Morsztin, se plaisent à faire un tour d'Europe, et même à étudier le droit à Orléans, mais à partir de 1640, il n'y a plus guère que les ambassadeurs qui passent les frontières et connaissent le monde extérieur.

Ces frontières, du reste, sont largement ouvertes ; la Pologne devient comme le caravansérail des nations. Les étrangers y fourmillent, impatiemment supportés, assez mal vus en général et offrant une cible facile aux brocards des satiriques : Allemands fouineurs, méthodiques, ponctuels, « les yeux sur pivots, pesant chacun de leurs mots et consultant sans cesse leur montre » ; Suédois grossiers, « qui sentent la caque de harengs » ; Moscovites, méprisés entre tous pour « leur barbarie, leur humeur farouche », et dont la nation, de fait, n'avait pas alors atteint un très haut degré de politesse ; Ecosais colporteurs et Parisiennes marchandes à la toilette, qui font des affaires d'or ; Italiens acteurs, musiciens ou moines, gens fort habiles, dont la langue est plus étudiée et courante que ne l'est encore le français ; Hongrois mercenaires, dont les coquets uniformes influencent la mode civile ; Français, enfin, officiers du génie ou gentilshommes servants auprès des souverains, scandalisant les conservateurs, les Sarmates, avec leurs perruques énormes, « pareilles à des tambours, qui bouchent la lumière des fenêtres ».

Nous n'étions pas en grande faveur auprès de la classe prépondérante, la petite noblesse, la « szlachta », très hostile, sous Jean-Casimir, à la politique de la Cour et aux modifications du régime. Les Français de cette époque semblent avoir mieux connu la Pologne que les Polonais ne connaissent la France ; elle marque très superficiellement leur littérature. Sans doute, André Morsztin traduit le *Cid* de Corneille et son cousin Stanislas, l'*Andromaque* de Racine, nobles divertissements le lettrés, et l'on pourrait dire en chambre, le théâtre étant encore au berceau et n'ayant aucune portée sociale ; sans doute, le roi Jean Sobieski, le Céladon de Marysienka, épistolier génial, est nourri de l'*Astrée*, et l'on traduit du français, en 1642, une *Histoire très plaisante pour les damoiseaux et damoiselles qui servent l'amour honnête*, adaptation des *Histoires tragiques* de notre vieux Belleforest, attribuée par Brückner à Luc Opaliński, lequel s'élève pourtant avec véhémence, dans sa *Polonia defensa*, contre les romans français ; sans doute, sur la fin du siècle, Heraclius Lubomirski et Niemirycz connaîtront Montaigne et La Fontaine ; il n'empêche que l'immense majorité des écrivains ignorent notre langue et ne se soucient nullement de nous imiter.

Notre public cultivé est assez au courant des choses de Pologne. Le Bureau d'Adresses l'informe en grand détail, par ses gazettes, de la magnifi-

cence de ces ambassadeurs qui perdent tout exprès le fer d'or de leur palefroi, pour en imposer au populaire. Les désastres du « déluge suédois » retentissent par la grande voix de Bossuet. Et la gloire du « Défenseur du Nord », dont « le nom seul est un mur à l'empire ottoman », va se répercuter dans le *Discours à Mme de la Sablière* ; il est vrai que notre bon fabuliste a un pressant besoin de Sobieski et de ses castors pour venir à bout de Descartes et de sa théorie des animaux-machines. La maréchale de Guébriant conte les potins de la cour de Varsovie à Mme de Motteville qui les passe à Fontainebleau, avant de nous les transmettre dans ses Mémoires. Le prince de nos poètes baroques, le joyeux Saint-Amant, protégé de la reine Marie-Louise, vit un bon moment à cette cour, se met à son ton, en célèbre les charmes ; ce coureur de champs de bataille et de tripots, à la verve tout ensemble triviale et précieuse, est bien fait pour comprendre la Pologne de ce temps ; « il la découvre », nous dit M. Abel Mansuy, « comme Rousseau, plus tard, découvrira les Alpes, Chateaubriand les Natchez et Loti l'Extrême-Orient ». Un protégé de Sobieski, le Lorrain François de Mesgnien, orientaliste émérite, introduit le polonais dans son *Thesaurus*, puis, compose en latin une grammaire polonaise qui sera publiée à Dantzic en 1749. Près de deux cents ans auparavant, un émigré de nos régions de l'Est en avait déjà édité une à Cracovie.

Et en face du maigre Journal de Jacques Sobieski, sur son passage en France, nous avons, par nos voyageurs, un tableau assez fidèle et complet de la civilisation polonaise de cette époque. Certains d'entre eux font des séjours prolongés, prennent part aux campagnes militaires, explorent tous les coins du pays, approchent diverses classes sociales, remplissent à peu près les conditions voulues, si bien étudiées par notre Jules Legras, pour être de bons témoins de l'étranger. Et, presque toujours, ils ont le mérite de se faire lire avec plaisir.

Sous Sigismond III et Ladislas IV, Guillaume Levasseur, sieur de Beauplan, compose une *Description de l'Ukraine*, publiée en 1651, deux fois rééditée et même, de nos jours, traduite en quatre langues, écrite d'un style désinvolte, en homme qui s'entend moins, il l'avoue de bonne grâce, à polir des pages qu'à « faire remuer la terre, fondre des canons et péter le salpêtre » ; mais il n'en est que plus drôle de suivre ce sapeur à travers les retranchements de la société polonaise que dépeignent ses derniers chapitres. En 1645, Jean Le Laboureur, sieur de Bléranval, accompagne Marie de Gonzague, nouvelle épouse de Ladislas IV, et fait imprimer, deux ans après, sa *Relation du voyage de la reine de Pologne*, « à ses propres dépens, afin d'avoir plutôt fait, non pour en tirer grand profit, car ce n'est pas le

métier le plus lucratif, et le Parnasse est moins un Mont de Piété que de Pitié... » Des temps de Jean-Casimir, il nous reste la *Relation historique* de Gaspard de Tende, sieur de Hauteville, éditée en 1686, largement plagiée au siècle suivant par les Mémoires dits de Brégy, médiocre rédaction, souvent entortillée et obscure, mais fourmillant de détails curieux et d'appréciations piquantes. Sous Sobieski, enfin, les *Mémoires* de Beaujeu (1698) et les *Anecdotes* de Dalérac (1700), sont d'attribution incertaine, peut-être de la même plume, selon quelques critiques, mais je n'en suis pas d'avis. Les *Anecdotes*, dont le titre déçoit un peu, car elles n'ont rien des historiettes d'un Tallemant des Réaux, font de grandes démonstrations de véridicité, prétendent « tirer le voile, présenter le miroir à toute l'Europe », mais sont vivement battues en brèche, quant aux faits militaires, par les *Mémoires* de l'ingénieur Philippe Le Masson du Pont, édités depuis 1885. La langue en est alerte, ferme et claire, les descriptions géographiques remarquables. Pour ce qui est de Paul-Antonin Quiqueran, chevalier de Beaujeu, son information est vaste et les Polonais modernes n'ont pas dédaigné de le traduire.

Ce n'est pas une perpétuelle apologie de la Pologne que nous trouvons sous la plume de ces Français, leur critique est maintes fois sévère. Certes, il suffit souvent de dire du mal des hommes pour être aussitôt cru sur parole et tenu pour vrai. On sent au moins que ces jugements ne sont dictés, dans l'ensemble, ni par la complaisance aveugle, ni par des préventions injustes, et la bonne foi de nos voyageurs, séduits par une hospitalité enjôleuse ou une fructueuse carrière, était plus exposée au premier danger. La liberté de leurs appréciations peut donc inspirer confiance. Dans le tableau qu'ils tracent, les lumières et les ombres semblent assez équitablement réparties. Ils nous montrent cet immense pays, si piteusement aménagé, sans routes, sans ponts, mal défendu, faute de forteresses et d'armée permanente, insoucieux de tirer profit de ses richesses naturelles, ignorant toute industrie, arts mécaniques, manufactures ; et cette terre merveilleuse, inépuisable grenier d'abondance, où travaillent des esclaves, guère moins hideux et lamentables que les « animaux farouches » un peu poussés au noir par notre La Bruyère, pourtant « plus à leur aise que la plupart des paysans des autres royaumes et pouvant mettre chaque jour cinq ou six pots à leur feu », dit Beaujeu, « ayant toujours de quoi vivre, leurs femmes n'étant presque occupées qu'à leur faire à manger », dit de Tende ; et tous les vices d'une constitution qui, à force d'exalter la liberté individuelle, devait amener l'oppression générale ; et les tares de la société, les mauvais juges, les mauvais prêtres, le fanatisme des masses ; enfin, les beaux et les

vilains côtés du tempérament et du caractère moral, surtout dans la classe élevée que nos voyageurs fréquentent le plus : ces nobles qui oublient de payer leurs créanciers parce qu'ils ne pensent qu'à faire des cadeaux à leurs amis, qui ont l'intelligence fort vive, la curiosité de tout savoir et la paresse de rien apprendre, qui dépensent leur fortune en épices de cuisine, sans toutefois boire autant qu'ils le feront sous les rois saxons, « magnifiques et prodigues, glorieux et superbes, mais bons et débonnaires, prompts à s'irriter, plus faciles à réconcilier ».

Ce sont les termes de Le Laboureur. En 1617, à Londres, en quelques pages de son *Icon Animorum*, tableau ethnographique de l'Europe, l'hypochondriaque John Barclay, sous l'impression sans doute de la récente révolte de Zebrzydowski, lançait contre la Pologne un réquisitoire écrasant. Il ne connaissait que par ouï-dire ce pays, dont il fait un enfer de glace, un abîme de misère et de sauvagerie, semblant ignorer ce qu'il venait de donner à la civilisation européenne sous les Sigismond et Bathory, qu'il avait encore un Pierre Kochanowski, un Skarga, s'apprêtait aux victoires de Kircholm, de Chocim, et, au regard de la voisine Allemagne, anéantie par la guerre de Trente ans, faisait somme toute encore fière figure. Or, au moment même où Luc Opaliński compose la riposte un peu tardive qu'il va publier en 1648, à Dantzic, à Paris, Jean Le Laboureur s'inscrit, lui aussi, en faux contre les exagérations de Barclay.

Il est regrettable que cette Relation de voyage soit devenue aujourd'hui si rare. On y trouve beaucoup plus qu'un document d'histoire épisodique. Le Laboureur a une érudition solide, de la bonhomie, du sérieux, une onction parfois presque ecclésiastique et, de fait, ce gentilhomme, féru de vieilles chartes, finit sa vie dans les ordres. Il faut lire la page charmante qu'il consacre à ce grand seigneur polonais, dont l'esprit, la gentillesse d'humeur, et mille autres belles qualités, l'empêcheraient, en leur seule considération, nous assure-t-il, de croire à tout ce qu'on pourrait dire contre l'honneur et la civilité de la noblesse de ce royaume. « J'ai pu l'éprouver en plusieurs passions et j'ai été témoin de la plus violente dans l'amour qu'il avait pour une jeune demoiselle française, à qui je servais d'interprète parce qu'il parlait latin ; il disait des choses auxquelles nos Français, galants de profession, n'atteindraient jamais. Et comme il était de Russie (*entendez des palatinats ruthènes*) et voisin du Pont Euxin, j'aurais cru que l'âme d'Ovide, qui y mourut en exil, revivait en lui par la force de la métempsycose. »

Cette touchante Pologne baroque, où l'on faisait la cour aux dames par ministère d'interprète, ce vaste empire qui s'étendait encore de la Baltique au Pont Euxin, présentait, nous l'avons dit, une image haute en cou-



JEAN ANDRÉ MORSTIN

D'APRÈS UNE GRAVURE DE EDELINCK

leurs. On y voit des toques à plume, des houpelandes, des collets hongrois, des turbans, des fraises tuyautées à l'allemande ou à la suédoise, des per-ruques à la française. Les conditions du climat commandant les variations de l'habillement, le goût du faste, le caprice, la conjonction des courants occidentaux et orientaux apportant pêle-mêle fourrures et tissus, dentelles et rubans, plume et poil, tout concourt à donner à cette société polonaise une allure de bal paré. Les dépouilles de l'Islam, chatoyantes et raffinées, inondent le pays. Exploitées par les trafiquants juifs, grecs et arméniens, elles deviennent à la mode dans les toilettes comme dans les harnachements, fournissent des idées nouvelles aux couturiers et de nouveaux motifs de décoration aux artistes. Des foules de prisonniers de guerre suédois, tatars ou turcs, établis valets, palefreniers, cultivateurs, et trouvant meilleur compte à manger le pain de Pologne qu'à retourner battre l'estrade, usent à travers villes et campagnes leurs guenilles nationales. Les captifs rachetés, revenus de loin, rapportent avec eux d'étranges manières de vivre. Des produits exotiques, inconnus jusqu'alors, s'introduisent, très propres à favoriser la nervosité des tempéraments, l'effervescence des imaginations : le tabac, dont le poète Zimorowicz dit que « s'il obnubile la raison, il exalte la fantaisie », et le délectable café, que Morsztin voue tout d'abord à l'abomination des honnêtes gens, avant que Mickiewicz ne le glorifie dans son *Pan Tadeusz* ; de fait, les poètes de la « literatura szlachecka » en abusent moins que ne feront les romantiques, ils prennent sagement leur soupe de bière et chauffent leur enthousiasme par de grandes rasades d'hydromel.

Malgré ce tableau bigarré — qu'évoquent excellemment, entre autres, les études de Stanislas Bystron sur « la toile de fond de la culture polonaise au XVII^e siècle » — la période baroque présente là un caractère homogène, du fait de l'universalisation et de l'unification de cette culture. La littérature se décentralise, on imprime dans tous les coins, beaucoup encore à Cracovie, mais aussi à Varsovie, devenue capitale, de Wilno à Lublin, et de Zamość à Kalisz et Leszno. D'un bout à l'autre du pays, grâce aux écoles jésuites, la noblesse reçoit la même formation. Un type de « szlachcic » se cristallise, type moral et même physique. « Quand nous voulons nous représenter un Polonais de l'ancien régime — écrit Stanislas Dobrzycki — c'est celui du XVII^e siècle qui nous vient naturellement à l'esprit. » Pour nous, Français, également, un Sobieski personifie la vieille Pologne, héroïque, dévote et galante.

Et quand on inspecte le domaine littéraire, un Pierre Kochanowski, un Twardowski, les Zimorowicz, un Potocki, un Kochowski, toute cette « szlachta » se confond un peu, semble coulée dans le même moule. C'est

que le milieu de la Pologne forme alors vase clos. Elle est toute concentrée dans sa vie nationale intérieure, où les afflux de l'étranger pénètrent sans doute, mais n'arrivent pas à rompre le rythme continu de la tradition, elle est tout occupée de ses guerres, de sa politique, ce sont les forces de conservation et de concentration qui jouent. Notable est, à cet égard, la différence avec l'époque suivante. Un temps viendra où les courants du siècle éclairé, faisant irruption du dehors, enlèveront les âmes, les esprits, comme ces coups de vent, qui précèdent les grands orages, font tourbillonner les feuilles. La galerie des écrivains du XVIII^e siècle, le « Parnasse stanislavien », est loin de présenter pareille uniformité ; c'est une collection d'originaux, de types autrement tranchés, indépendants et individuels. La Pologne de Stanislas-Auguste, qui cherche pourtant à se discipliner, à s'unir, aura moins de cohésion que la vieille masse sarmate de l'époque des Vasa, de Sobieski ou des Saxons.

Le Baroque littéraire a encore cela de remarquable qu'il ne s'est pas constitué en école. L'Humanisme de la Renaissance, le Rationalisme du Siècle des Lumières, le Néo-Classicisme varsovien de 1807 à 1815, poursuivent un idéal plus ou moins précis, obéissent en tout cas à des ombres de canons. Avec Mickiewicz, Brodziński, Mochńacki, le Romantisme définit ses buts, forge ses théories, proclame ses manifestes. Słowacki sait très bien qu'il est un poète romantique et s'en fait gloire. Il n'y a point d'écrivain « baroque » qui se soit avoué pour tel, ni même qui eût conscience de l'être.

Tous suivent instinctivement leur goût qui, pour une longue période du XVII^e siècle, est d'ailleurs celui de l'Europe civilisée. Certains s'inquiètent pourtant de règles et de principes esthétiques. Au moment où s'épanouissent à l'envi le concettisme italien, le cultisme espagnol, l'euphuisme anglais et la préciosité française, le jésuite Mathias Sarbiewski, illustre poète latin et l'écrivain de Pologne le plus populaire au monde avant Sienkiewicz, compose et professe dans ses collèges, antérieurement à 1635, date à laquelle il devient prédicateur de la cour, un traité *De perfecta poesi*. Vers 1624, il était à Rome, la Rome baroque d'Urbain VIII, où Maderna commençait la façade de Saint-Pierre, et où s'édifiaient nombre d'églises, marquées par le goût nouveau qui allait trouver tant d'imitateurs en Pologne. S'il est douteux que le pape lui ait alors décerné, comme on le prétend couramment, le laurier poétique, car il n'avait encore rien publié, on le voit l'objet de la faveur pontificale et reçu dans les cénacles patriciens où trône le fameux cavalier Marin.

Ce traité de Sarbiewski disserte doctement, comme le fera plus tard, en

Espagne, le P. Balthazar Gracian, *de Acuto et Arguto* ; ce que Chmielowski traduit : *de l'Esprit et de la Plaisanterie*, inexactement, à mon sens, quant au second terme, car les baroques de cette catégorie n'avaient guère de propension au rire, qui est chose vulgaire et facile. La règle de leur art était de stupéfier d'émerveillement devant la rareté, le fin du fin ou le grand du grand. Voici la définition de la pointe : « *Acutum est oratio continens affinitatem dissentanei et consentanei seu dicti concors discordia vel discors concordia.* » Cela est terriblement sérieux, ces gens-là avaient des clous dans la tête. *E del poeta il fin la maraviglia, Chi non sa far stupir vada alla striglia*, professait Marini. Chez Sarbiewski, dans les *Silviludia* notamment, dont certaines pièces sont d'un sentiment exquis, le baroque, conforme au tempérament du poète, est de nuance plutôt précieuse, se complaît aux diminutifs mignards, évite les tons heurtés, l'enflure et l'outrance. Ses théories, encore en manuscrit de nos jours, ne connurent pas de son temps une large divulgation.

On enseignait chez les Jésuites les « couleurs déclamatoires », empruntées aux ouvrages de Quintilien ou de Sénèque le Rhéteur. Et c'était précisément le maniérisme et le bizarrerie du style asiatique décadent, dont ces écrivains citent des spécimens pour en éloigner leurs disciples, que l'on accueillait avec le plus d'enthousiasme. Les manuels de rhétorique, d'éloquence ou d'art épistolaire, édités sous les rois saxons par les PP. Soarius, Bystrzonowski, Wieruszewski, suivaient les Exercices d'Hermogène, adaptés par Priscien, très propres à mettre en tire-bouchon la cervelle des jeunes gens ; le genre laudatif y tenait une place énorme. On n'a pas idée de l'importance qu'avait alors le panégyrique : les statistiques de Brückner l'évaluent au 30 0/0 de la production littéraire générale.

Poètes ou prosateurs passent, pour la plupart, par ces écoles et en prennent assurément l'empreinte. Mais ils ne sont pas hommes à se plier servilement aux disciplines. Ils reçoivent de l'humanisme le legs de l'antiquité, mais beaucoup moins les préceptes d'Aristote, d'Horace ou de Quintilien que les images de Virgile et de Théocrite, et surtout le fatras de la Mythologie. Ils la brouillent un peu, quand ils prétendent, par exemple, « enfourcher Bellérophon », qu'ils confondent avec Pégase, ou quand ils l'amalgament de la façon la plus extraordinaire au merveilleux chrétien. L'individualisme est leur trait dominant. L'élément subjectif, personnel, tient une place prépondérante dans leurs œuvres. Ils prennent plaisir à se raconter, à se confesser, à montrer leurs âmes. Elles sont plus ou moins belles. Si Słowacki s'était amusé les à jeter dans la chaudière symbolique des sorcières de son *Kordjan*, nous verrions celle d'un Połocki faite de bronze, de

salpêtre et de poudre aphrodisiaque, celle d'un Kochowski, mélange de bon blé, de paille et de cire de cierge, celle de Pasek toute en cendres de pipe et en bourre à canon.

La même anarchie règne dans les Lettres et dans la politique. Aucune police ne réprime le plagiat qui sévit impudemment, favorisé par l'insouciance même des auteurs. Ils ne veulent être, le plus souvent, que des amateurs, des dilettantes, écrivant pour leur propre plaisir, ou pour un petit groupe d'amis, sans penser à se faire éditer, ni même à signer leur œuvre, ayant parfois de bonnes raisons de rester dans l'ombre pour éviter les aventures. D'où l'énorme quantité de textes anonymes et de provenance incertaine qui donne tant de tablature aux critiques d'aujourd'hui. La Bruyère eût grandement surpris ces Polonais en leur disant que c'est un métier de faire un livre, comme de faire une pendule. Ils avaient, en cet état de choses, l'avantage de sauvegarder l'indépendance, l'originalité de leur plume, mais la conscience professionnelle, la noble fierté de la vocation, le courage civique, le sentiment de la responsabilité sociale leur faisaient trop fréquemment défaut. L'art littéraire demande à être organisé, sinon régenté avec trop de rigueur ; si la critique en est l'âme, le baroque polonais manque de cette âme-là, il s'épanouit avec une luxuriance étourdissante et désordonnée.

Ce stade de l'évolution littéraire européenne trouvait, en Pologne, un milieu des plus favorables. Il y a, chez le Polonais, une prédisposition psychologique aux excès de la fantaisie ; il possède un goût naturel du style orné, fleuri, grandiloquent. Et les conditions de la vie politique, religieuse et sociale contribuaient également à faire du XVII^e siècle polonais un siècle héroïque, dévot et galant.

L'esprit chevaleresque s'éveille au bruit des armes, au milieu du déluge des invasions ennemies. Dès les premières années du siècle, en 1618, Pierre Kochanowski apporte une magnifique traduction de la *Jérusalem délivrée* ; Tasse polonais, plus heureux que ce « Tasse français, en naissant oublié » dont parle le *Lutrin*, il contribue puissamment à assouplir la langue et le métier des poètes, leur apprend à manier l'octave, suscite une floraison d'épopées qui célèbrent les guerres turques, les guerres cosaques, les guerres suédoises, et la victoire de Chocim, et la délivrance de Vienne. Le souffle des Croisades avait repassé, après Lépante, sur une Italie peu valeureuse, sensuelle, sceptique, imprégnée de culture citadine, ne voyant dans les exploits des paladins que motifs à broderies pittoresques ou à parodies ingénieuses. En France, durant les premières années du règne de Louis XIV, une honnête phalange de poètes épiques, portés par le goût du

jour vers les sujets militaires et nationaux, tire laborieusement de ses écrivains Clovis et Childebrand, saint Louis et la Pucelle. La Pologne guerrière des grands hetmans sent tout autrement la poésie des champs de bataille ; elle vit dans une atmosphère presque médiévale d'exaltation mystique ; ses poètes, ses chroniqueurs, sont des soldats qui se battent, des moines qui veillent aux remparts ou des citoyens qui connaissent les affres d'une patrie agonisante. Si le génie leur manque pour élever des monuments d'art parfait, leur œuvre, inspirée par une vie si brûlante, en garde au moins un peu de chaleur, dégage toujours çà et là des lueurs de flammes, un relent de sang, des cris d'épouvante.

Le génie manque plus encore aux auteurs de messiaïdes et de christiades, qui s'envolent dans les espaces sublimes de l'histoire divine et humaine, ou plongent au gouffre des mystères théologiques avec une intrépidité incroyable. En 1610, le chevalier Abraham Roźniatowski commente, dans les cent pages *in-quarto* de son *Mémorial du sanglant sacrifice...* — le titre n'en finit plus — les stations d'un chemin de croix, et l'ouvrage connaît une telle vogue qu'il l'abrège à l'usage du grand public, sous le titre de *Triste miroir reflétant la cruelle Passion*, etc. Soixante ans plus tard, il est copié et amplifié par un ecclésiastique, Valentin Odymalski, auquel on attribue aussi le poème de Częstochowa, dans une manière de « Paradi perdu », le *Monde réparé...* etc., qui ne semble rien devoir au modèle de Milton. C'est une œuvre d'enseignement et d'édification populaire, comme un livre d'images primitives, enfantines, rappelant certains mystères moyenâgeux. En 1686, le *Jésus de Nazareth... ou la Jérusalem céleste délivrée*, du chanoine Gawłowicki, exploite et enfle encore, en plus de deux mille octaves, le même thème, sans beaucoup plus d'art. Par contre, malgré ses bizarreries et ses rudesses, le *Nouvel enrôlement* de Venceslas Potocki, publié peu après sa mort, en 1698, eût enchanté l'abbé Bremond. Ce flamboyant Potocki, si proche d'Aubigné, vieux socinien converti, mais toujours méfiant des fioritures catholiques, tout frémissant de fougue, tout brûlant de sainte ferveur, et avec cela remarquable artiste, console de la littérature ascétique qui sévit alors. Le moins qu'on en puisse dire est qu'elle est répugnante de niaiserie et de grimaces cagotes.

Ce n'est pas, en effet, l'esprit éclairé des réformateurs de Trente qui prévaut en Pologne, au XVII^e siècle ; le triomphe du catholicisme y engourdit les énergies spirituelles, y favorise le formalisme, la superstition et l'intolérance. En parfait accord avec l'idéologie nobiliaire de la « szlachta », une sorte de messianisme s'implante, qui entretient les Polonais dans la conviction d'appartenir à un peuple élu, dans l'arrogance des gens trop contents

d'eux-mêmes et trop sûrs d'avoir raison. Les âmes se rapetissent, les cervelles s'endorment, privées du stimulant des polémiques doctrinales, des discussions fécondes de l'âge précédent. La science ecclésiastique est encore honorée par quelques bons érudits, le dominicain Bzowski, continuateur de Baronius, ou le chanoine Starowolski, laborieux historiographe ; quelques saints religieux ou missionnaires maintiennent encore les vertus du cloître et la charité, mais le haut clergé se compose en général de grands seigneurs fastueux et dissolus qui doivent leur situation à la naissance plus qu'au mérite, et le bas clergé n'a ni instruction, ni mœurs. Si la foi des masses est robuste, Dieu y tient moins de place que le diable ; elle se manifeste par des vols d'images miraculeuses et de reliques, par des processions hurlantes de flagellants qui, d'après les récits de nos voyageurs, se font « des blessures de la profondeur d'un doigt », par des noyades de sorcières ou des obsessions diaboliques qu'alimentent les traités des démonologues et leurs meurtrières billesvesées. Dans les excès du fanatisme, les laïcs ont souvent plus de part que les clercs. Et il faut dire aussi que l'intolérance en commet moins que dans la plupart des autres pays d'Europe. La triste affaire de l'athée Łyszczynski, condamné au feu, en 1688, et le fameux « tumulte de Toruń », en 1724, furent exploités à l'étranger par les ennemis de la Pologne, mais elle ne connut pas la férocité des persécutions de Louis XIV ; les violences de la haine confessionnelle provinrent de l'exaltation des foules obscures, de leur psychose collective, plus que de la tyrannie et du calcul des dirigeants qui se montrèrent assez libéraux et modérés ; alors que les guerres de religion désolaient l'Angleterre et l'Allemagne, Ladislas IV, en 1645, cherchait, par le Colloque de Toruń, à ramener la concorde entre les sectes.

Le protestantisme avait perdu sa situation politique. Alors qu'en 1569, le Sénat comptait 58 protestants, le nombre en tombe à 10 au début du siècle, et il n'y en a plus un seul après 1659. Les sévérités légales ne frappèrent que les Ariens ou Sociniens, dont la doctrine fondamentale rejetait ce dogme de la Trinité qui avait conquis le monde au monothéisme. Ils prétendaient soulager la raison humaine d'un joug trop pesant. Elle leur en sut peu de gré. Bayle a fort bien fait remarquer que « les mystères spéculatifs n'incommodent guère les peuples et qu'ils sont là-dessus dans une parfaite tranquillité ». Mais les théories sociales des Sociniens devaient les rendre impopulaires. Voulant ramener sur terre le christianisme primitif, ils étaient tombés, nous dit M. Stanislas Kot, dans le chaos doctrinal et économique. Ils désapprouvaient l'usage des armes et l'exercice des magistratures dans une société nobiliaire et militaire, toute bouillante de gloire,

et dans un pays où ceux-là même qui n'avaient pas le goût de la guerre étaient bien contraints de la subir. Ayant pris le parti, en 1655, de l'envahisseur suédois, ils furent mis en demeure de vendre leurs biens, puis, chassés du territoire.

Les déchirements de la conscience, les affres de l'oppression arrachèrent des accents pathétiques aux poètes Zbigniew Morstin et Venceslas Potocki. Religion et littérature se mêlent étroitement à cette époque. La passion religieuse anime la verve mordante de Daniel Naborowski ; le sentiment religieux inspire le lyrisme populaire des cantiques de Noël, comme le lyrisme savant de la *Psalmodie* de Kochowski. On compose des traités d'ascèse chrétienne sous forme de roman mythologique. La Bible, répandue par le protestantisme, mieux connue et pratiquée par les catholiques instruits qu'elle ne l'est de nos jours, nourrit tous ces écrivains baroques des splendides et incohérentes images du génie hébraïque. La scolastique des théologiens transporte ses subtilités dans l'invention des poètes ; la préciosité d'un André Morsztin est une véritable dialectique amoureuse.

Le XVII^e siècle a laissé en Pologne une production littéraire énorme. Qu'en reste-t-il de vivant aujourd'hui ? Peut-être surtout cet étonnant Chrysostome Pasek, dont nous voyons encore gesticuler l'ombre falote derrière la fumée des mousquetades et qui nous lance à travers les siècles les feuilletés déchirés de ses Mémoires. Mais on peut trouver matière à émotion ou réflexion en relisant plus d'un de ses contemporains. Il y a telle strophe du chancre anonyme de Częstochowa, dépeignant du sang sur la neige, qui semble d'un impressionniste moderne. Il y a une grâce toujours fraîche dans les épithalames de Simon Zimorowicz, bien que les noms fabriqués de ses jeunes filles ruthènes — Koronella, Cyceryna, Cypryna, Spirynzina — évoquent pour nous un répertoire botanique, sinon un catalogue de produits pharmaceutiques.

André Morsztin est considéré comme le prince des précieux. Poète de cour, en effet, souvent flagorneur et sophistiqué. Mais derrière cet artifice, ces colifichets de la mode, ces jeux de mot, cette affectation qui eussent indigné l'Alceste de Molière, il y a un homme qui sent ce qu'il dit, tout bizarrement qu'il le dise, un passionné, un obsédé, qu'étudieraient avec profit les moralistes, théoriciens de la concupiscence, il y a un poète de l'amour, et je ne sais ce qui me retient de dire un grand poète. Non point toujours de l'amour courtois : telles de ses pièces sont du pur érotisme de caserne ou de cabaret. Mais d'autres, plus délicates, révèlent à la Pologne une muse jusqu'alors inconnue, « minaudière, espiègle et sensuelle », dit très bien Boy-Zeleński, « un peu grimée à la française, foncièrement polo-

naise néanmoins, éclore sous le climat de la cour de Varsovie ». Parfois, il semble devancer la gaillardise libertine de notre XVIII^e siècle. Le plus souvent, il prolonge l'écho de la païenne Renaissance, de la muse marotique, mêlant les fureurs charnelles aux mignardises de l'esprit. Et quand il s'exalte jusqu'à la pamoison, jusqu'au désir éperdu de la mort, il devient admirable et effrayant. Le mélange de la galanterie et du macabre n'est plus, chez lui, une pose de convention, c'est le naturel du voluptueux, éternellement inassouvi, cherchant la plénitude dans l'anéantissement.

Le goût du macabre caractérise cette littérature baroque. Avant le romantisme littéraire et le déchaînement des cœurs mélancoliques, c'est comme un romantisme religieux, le débord de la bile noire des âmes, vivant dans l'obsession du péché et des rappels ignominieux de la déchéance, possédées d'une haine fanatique de la chair, d'une hantise morbide de la tombe. Le très brave homme qu'est le bourgmestre Barthélemy Zimorowicz, père de famille, quatre fois marié au cours d'une longue vie de plus de quatre-vingts ans, n'y échappe pas. Il faut voir comment il renchérit sur les terribles horreurs du livre de Job, quel parti son art sait tirer des phénomènes physiques de la putréfaction et quelle ménagerie funèbre il met en scène dans ses *Elégies*, où l'inévitable « ver du sépulcre » est muni de crocs, de dents, même de « dents gâtées », afin de mieux ronger les yeux des cadavres. Ce bon campagnard, qui se plaît à faire fourmiller au fond des tombeaux toute la hideuse vermine, fatale à l'agriculture : le ver blanc, le charançon et jusqu'au puceron du chou ! n'en a pas moins su exprimer, en maintes de ses poésies, malgré l'abus des lieux communs et le ton trop sentencieux, des sentiments humains naturels et profonds. Il en est de même pour Samuel Twardowski, l'infatigable rimeur, qui met en vers toute l'histoire de son temps, ambassades et faits d'armes, et qui pleure en « *Thrènes* » émus, bien que farcis de mythologie, la perte d'un unique enfant et la douleur de sa mère. Mais c'est là que l'on s'aperçoit combien l'on est loin de ce « siècle d'or » de la poésie polonaise où, grâce à l'heureuse harmonie de la beauté antique et du sentiment chrétien, apparut, si gracieuse, si touchante, à travers un brouillard fait des larmes de la terre et des rayons du ciel, l'ombre d'une petite morte qui s'appelait Ursule Kochanowska.

Quand on veut faire le procès de l'art baroque, du haut d'un tribunal classique, il n'est pas difficile de trouver des charges accablantes, de prononcer des mots effrayants : dégénérescence, déséquilibre, décadence, corruption.

Il est de fait que l'équilibre du fond et de la forme est rompue ; la pensée se perd sous le poids de l'ornement, de même que les lignes architecturales

disparaissent sous la masse des décorations. L'écrivain se propose de parler moins à la raison qu'à l'imagination, il cherche à étonner, à éblouir, plus qu'à convaincre, d'où ces périphrases alambiquées, ces antithèses criantes, ces hyperboles monstrueuses, ce débord de mythologie, cette syntaxe embrouillée qui exige un effort de reconstruction. Les lois et les convenances des genres littéraires s'abolissent ; le goût effréné du contraste désaxe le style qui va d'un extrême à l'autre, de la préciosité à la trivialité, et ballote l'âme d'un pôle à l'autre de l'émotion. La pureté de la langue s'altère ; elle glisse au macaronisme.

Mais l'art baroque se rachète par des qualités de pathétique et de puissance qui ont bien aussi leur prix. Il eut le mérite, en Pologne, de produire des œuvres réalistes qui jaillissaient de source et reflétaient fidèlement la vie nationale. Les écrivains épris des beautés de la forme, et suivant, souvent inconsciemment, mais avec grand'raison, le principe de l'art pour l'art, très noble jeu, quoique dussent en penser plus tard les doctrinaires du Romantisme, ces écrivains contribuèrent, à force de limer et de raffiner, aux progrès de la technique. Ils multiplièrent et varièrent les rythmes, ils enrichirent le vocabulaire.

Leurs conquêtes devaient passer aux Romantiques, dont ils sont si proches par la passion du romanesque, et qui devaient demander, comme eux, l'affirmation du moi en littérature, l'élargissement, l'éclectisme du goût, l'alliance du tragique et du comique, du sublime et du familier.

Il n'est guère de chefs-d'œuvre humains capables d'être compris et aimés d'une manière permanente. Nous nous rappelons les injustices de Boileau envers des poètes tels que Tristan, Théophile de Viau, Saint-Amant, envers d'Assouci même, oserais-je dire. Quand on relit le *Pastor Fido* de Guarini ou la *Belle Pascaline* de Twardowski, on comprend au moins comment ces œuvres, qui ne sont plus pour nous que de vénérables rogatons de bibliothèques, aient pu enflammer les contemporains, et l'on est stupéfait de retrouver encore tant de chaleur sous ces vieilles cendres.

Les baroques possédaient à un haut degré ce que nous appelons aujourd'hui « du tempérament ». On pourrait les comparer à certains vins de nos crus de Bourgogne dont on dit qu'ils ont « plus de corps que d'âme », mais qui n'en résistent que mieux au temps. Ils ont de la couleur, de la saveur, de l'ampleur, et l'on se sent porté à leur pardonner beaucoup, aux heures où le démon nous tente de juger le Moyen Age un peu grêle et fade, l'idéalisme éperdu et la mélancolie des Romantiques un peu agaçante, — même la correction des Classiques, un peu sèche.

PAUL CAZIN.

LA QUINZAINE POLONAISE

I. L'UNION DES ALLIÉS

La proposition de médiation lancée par LL. MM. la reine Wilhelmine et le roi Léopold, le 7 novembre, a eu surtout pour conséquence une opportune manifestation de la solidarité franco-anglo-polonaise. Ce n'est pas sans surprise, en effet, qu'on avait vu la reine des Pays-Bas et le roi des Belges s'adresser à l'Allemagne d'une part, à la France et à la Grande-Bretagne de l'autre, sans tenir compte de l'alliée de ces dernières, la Pologne, qui est cependant, elle aussi, toujours en guerre avec l'Allemagne. Si les gouvernements anglais et français n'ont pas manqué de se concerter pour fixer d'accord leur réponse dans son esprit, sinon dans ses termes, il n'est pas moins significatif qu'à la suite du texte des lettres du roi George et du président Lebrun, le *Temps* ait inséré cette note officielle : « Le gouvernement polonais a été tenu au courant de cette conversation et les documents des 7 et 12 novembre ont été portés à sa connaissance. »

On ne peut supposer, toutefois, que la singulière omission de la Pologne faite dans leur note par la reine Wilhelmine et le roi Léopold, ait eu pour raison une sorte de reconnaissance implicite de la main-mise opérée en septembre sur les territoires polonais par l'Allemagne et l'U. R. S. S. Le roi des Belges doit d'ailleurs se souvenir de l'épreuve subie par la Belgique, de 1914 à 1918, quand il était tout jeune prince héritier. Alors, la Belgique a subi le même sort cruel que la Pologne aujourd'hui et le monde entier a reconnu à son sujet que l'occupation momentanée du territoire d'un Etat, grâce au déploiement d'une force matérielle supérieure, ne suffit pas à consacrer juridiquement la disparition de cet Etat. Quoi qu'il en soit, le témoignage si net qu'ont donné à cette occasion la France et la Grande-Bretagne, de leur étroite so-

lidarité avec la Pologne a été, dans ces conditions, des plus opportuns. *Et nunc erudimini.*

D'autre part, les réponses adressées aux deux souverains par le Roi George et le Président Lebrun ont fixé très utilement, parce que très clairement, la position des alliés. En rappelant cette vérité de fait élémentaire qu'elles avaient fait, chacune en ce qui la concerne, tout le possible, et on peut ajouter l'impossible, depuis plusieurs années pour éviter le conflit sanglant avec l'Allemagne, en précisant leur désir que la guerre ne dût pas un jour de plus qu'il n'est absolument nécessaire, la France et la Grande-Bretagne ont souligné qu'elles avaient dû finir par reconnaître que, selon les termes mêmes de la lettre du Président Lebrun, il fallait « mettre un terme définitif aux entreprises de la violence et de la force qui, depuis deux années, au mépris des engagements les plus solennels, en violation de la parole donnée, ont déjà asservi ou détruit trois nations d'Europe et menacent aujourd'hui la sécurité de toutes les nations ».

Ce n'est donc pas de la France et de l'Angleterre que dépend la continuation ou la fin de la guerre. C'est à l'Allemagne qu'il appartient « de se prononcer pour ou contre cette paix à laquelle aspirent tous les pays menacés de son fait dans leur sécurité et dans leur indépendance ». Mais, pour être durable, cette paix, selon la formule du roi George, doit être telle que « l'Europe puisse être débarrassée de la crainte perpétuellement renouvelée d'une agression allemande, de manière à permettre aux peuples de l'Europe de conserver leur indépendance et leur liberté, et à empêcher à l'avenir le recours à la force au lieu de l'emploi de moyens pacifiques pour le règlement des différends internationaux ». C'est cette

idée qu'a exposée, de son côté, M. Albert Lebrun, en réclamant des garanties effectives d'ordre politique et économique assurant à l'avenir le respect et la liberté de toutes les nations.

Mais il ne suffit pas d'être assuré que, désormais, comme le crime allemand de 1914-1918, le crime allemand de 1939 ne se renouvellera pas. Un proverbe français de style familial, qui dit bien ce qu'il veut dire, répète que *celui qui casse les vitres doit les payer*. Certes, il ne dépend plus d'aucune volonté humaine, celle de l'Allemagne ou de toute autre, de rendre la vie aux victimes des abus de force innommables qu'elle a commis en Pologne depuis le 29 août 1939. Cette masse de souffrances individuelles due à la froide cruauté, à l'appétit primitif de domination et à la joie maladroite de la souffrance d'autrui autant qu'à l'égoïsmie d'un peuple qui s'affirme échapper aux règles communes du bien et du juste, puisqu'il s'imagine être un *Herrenvolk*, rien ne viendra faire qu'elle n'ait pas été et que, pour l'instant, elle ne continuera pas à être. Tous les parfums de l'Arabie, répétait Lady Macbeth... Mais ces réparations légitimes qu'il n'est plus possible de rendre aux individus peuvent l'être à la nation. C'est ce qu'a proclamé le Président de la République Française, quand il a dit d'abord, en indiquant les buts de paix des alliés : « Une paix durable ne

peut être établie que par la réparation des injustices que la force a imposées à l'Autriche, à la Tchécoslovaquie, à la Pologne. »

Comme l'a souligné justement le docteur Camille Rolland, sénateur du Rhône, à propos des deux lettres du Roi George et du Président Lebrun, « la réparation de l'iniquité commise par l'Allemagne en Autriche, en Bohême, en Pologne, la garantie que de tels abus ne se répéteront plus... à de tels buts, qui, dans le monde, oserait, dans le fond de son cœur et de sa conscience, refuser de souscrire ? »

L'Allemagne n'a répondu aux démonstrations si clairement, on peut dire si simplement probantes, de la France et de l'Angleterre que par une simple pirouette, à laquelle il n'y a pas même lieu de s'arrêter.

De cet épisode demeure en tout cas l'affirmation de l'étroite union des alliés dans la conduite de la guerre, de leur solidarité dans la détermination des buts de paix.

Le séjour qu'ont fait à Londres, les 14, 15 et 16 novembre, le général Sikorski, président du Conseil des ministres, et M. Auguste Zaleski, ministre des Affaires étrangères de Pologne, a apporté, d'autre part, un nouveau et précieux témoignage de la valeur de la collaboration de la Pologne avec sa grande alliée britannique.

II. L'EFFORT ALLEMAND CONTRE LA POLOGNE

Tous les témoignages qui, depuis quel que temps, nous parviennent de Pologne occupée, soit par l'intermédiaire des neutres, soit par des communications officielles allemandes, soit encore exceptionnellement par voie directe, concordent pour faire comprendre la puissance de l'effort de destruction que poursuivent, sans répit, dans toutes les parties des territoires polonais qu'ils occupent, les Maîtres allemands de l'heure. Il conviendra, sans dou-

te, un jour prochain, d'ouvrir largement ce dossier des exactions et de la cruauté allemandes en Pologne. Aujourd'hui, à cette place, on dira seulement que de tant de faits atroces mentionnés fragmentairement dans les journaux, il ressort à l'évidence que l'Allemagne totalitaire poursuit actuellement une destruction totalitaire de la Pologne.

Pour l'esprit français, arrivé depuis longtemps à une conception élevée de la

tolérance, du respect du droit individuel de penser, de la liberté de la personne humaine, il est parfois difficile de reconnaître et d'admettre qu'il puisse exister, chez les dirigeants de l'Allemagne, un plan systématisé, rationalisé, pour employer le mot à la mode, de supprimer quiconque, individu ou collectivité ne s'inclinant pas devant leurs formules et ne proclamant pas leur supériorité. Le dogme de l'Allemagne au-dessus de tout, la célèbre et classique exclamation : *Deutschland über alles*, n'apparaît encore trop souvent en Occident, en tout cas certainement en France, que comme l'expression d'une vanité raciale dont on perçoit, avant tout, le côté ridicule.

C'est donc avec un grand intérêt que nous avons vu cette remarque de M. Antoine Sallès, député de Lyon, président de l'Association France-Pologne de Lyon, et doyen de la Chambre des Députés, que nous voudrions transcrire ici : « Vouloir dominer les autres nations a toujours été la forme que revêt ce que l'on appelle l'expansion germanique. Les autres grands peuples européens : les Anglais, les Français, cherchent à satisfaire leur besoin d'expansion en étendant leur influence culturelle, en développant leurs échanges commerciaux, bref, en collaborant avec les autres peuples. Pour les Allemands, collaboration et domination sont absolument synonymes. Jamais ils n'ont pu comprendre que l'humanité pouvait progresser et les relations entre les hommes s'épanouir dans la fusion de deux cultures. On peut dire qu'à cet égard, la pensée allemande est unanime : il s'agit de remplacer ce qui existe par la façon allemande de voir, de penser et d'agir. »

Mais cette tendance n'est pas d'aujourd'hui, elle n'est pas que celle d'Hitler. Bien avant lui, la Prusse de Frédéric le Grand cherchait à la réaliser dans les territoires qu'elle avait arrachés à la Pologne en 1772. Au cours du XIX^e siècle, cette

tendance trouvait également son expression dans la politique de germanisation à outrance, poursuivie par les autorités prussiennes en Poznanie, en Poméranie et en Silésie.

L'Allemagne d'aujourd'hui n'a donc rien innové quant au but poursuivi. Mais les méthodes employées à la veille du XIX^e et pendant le XIX^e siècle pour dépoloniser les provinces polonaises ayant échoué, elle a recours à d'autres procédés brutalement directs et plus cruels. Parlant à Dantzig, le 25 octobre 1939, von Ribbentrop précisait que les territoires occupés en Pologne allaient être utilisés en temps que territoires de colonisation. De son côté, prenant possession de ses nouvelles fonctions de *Gauleiter* de la Poméranie, le chef nazi Forster précisait : « Je promets de faire tout pour restituer à ce territoire son caractère allemand, d'y amener des paysans qui seront considérés comme les meilleurs défenseurs de cette terre, de faire progresser l'industrie et de ne rien ménager pour manifester devant le monde et à jamais le caractère allemand de cette région. »

Ministre d'Etat dans le cabinet du général Sikorski, M. Maryan Seyda, qui, voici déjà plus de vingt ans, pendant la guerre de 1914-1918, avait eu, en Suisse et en France, une action particulièrement efficace pour intéresser l'opinion alliée et neutre au problème de la libération des terres polonaises se trouvant sous la domination allemande, avait réuni, voici quelques jours, un certain nombre de journalistes français et neutres pour attirer leur attention sur la situation des provinces polonaises qui, de nouveau, se trouvent momentanément asservies par l'Allemagne. Il serait à souhaiter que l'opinion du monde entier fût, en effet, très exactement et suffisamment informée de cette grave et douloureuse situation. C'est le devoir de chacun des nombreux

amis que la cause polonaise compte dans la presse française et étrangère.

Pas plus qu'en 1914-1918, les duretés allemandes ne purent venir à bout de la résistance patriotique des populations des territoires français, belge, polonais, serbe

et roumain occupés par les armées allemandes, pas plus elles ne vaincront en 1939, l'âme polonaise, malgré le perfectionnement à cent pour cent des méthodes de violence et de persécution.

III. LE 11 NOVEMBRE

ET LE NOUVEAU GOUVERNEMENT DE LA POLOGNE

Ce 11 novembre 1939, il y a vingt et un ans que les représentants de l'Allemagne vaincue venaient implorer les Alliés. Sur l'autre front du Reich en guerre, sur le front oriental, les espoirs allemands s'écroulaient aussi : finie, la conception de la mise au point et au pas d'un Etat polonais associé à la fortune allemande.

Pour témoigner de tout ce que lui avait apporté alors la journée de l'armistice, la Pologne reconstituée, devenue par son effort et sa ténacité un des grands Etats de l'Europe nouvelle, avait voulu fixer au 11 novembre le jour de sa fête nationale. L'an dernier encore, elle en avait célébré la solennité avec un enthousiasme grave, comme si, inconsciemment, elle avait pressenti la force de l'orage qui se préparait à l'ouest de ses frontières.

Cette année, malgré une nouvelle occupation temporaire du territoire polonais, une autre tentative allemande d'y créer un « *Reststaat* » polonais, sous un « gouvernement qui aurait été sous les ordres du « *Reich* », a échoué lamentablement. C'est à Paris que la fête nationale du 11 novembre a été célébrée officiellement par le Gouvernement polonais légitime, reconnu par la nation tout entière, présidé avec tant d'autorité et de distinction par le général Sikorski. Entouré de ses éminents collaborateurs, le professeur Stroński, vice-président du Conseil, et tous les autres ministres, il se rendra prochainement à Angers, résidence temporaire du Président de la République de Pologne, tandis que, dans les territoires polonais occupés un peuple qui ne pouvait plus

marquer librement ses sentiments a dû élever silencieusement son cœur et son esprit vers les heures inoubliables du grand anniversaire. Nulle pensée, en effet, ne pouvait être plus réconfortante.

D'août 1914 à novembre 1918, il avait fallu plus de quatre années de sacrifices et d'héroïsme à la nation polonaise pour reconquérir par la force de son patriotisme et par l'acceptation des plus nobles sacrifices, l'indépendance autrefois ravie par des peuples de proie. En 1939, il n'est pas un Polonais, en Pologne ou en France, il n'est pas un ami de la Pologne, dans quelque point du monde que ce soit, qui n'ait pu formuler un acte non pas de foi, mais de certitude en la libération définitive de l'Europe des menaces d'asservissement de l'Allemagne. Indéfectiblement unies dans l'épreuve commune, résolues à venir à bout de l'ennemi commun, sachant qu'elles en ont tous les moyens, la Grande-Bretagne, la France et la Pologne ont salué avec une confiance absolue en la journée du 11 novembre 1939, la promesse du jour nouveau où, comme en 1918, l'Allemagne, s'effondrant, implorera cette paix dont la première condition sera la réparation des crimes commis et dont le résultat sera de permettre enfin à l'Europe ce libre développement dans la paix de sérénité et de justice, dans la paix de dignité et de confiance qui est, sur cette terre, l'ardent espoir des hommes de bonne volonté.

HENRI DE MONTFORT.

13 novembre 1939.

DOCUMENTATION POLONAISE

UN NOUVEL ASPECT DE LA GUERRE " TOTALE "

La guerre continue sur le front polonais... Certes, ce n'est plus la guerre au sens traditionnel de ce terme, la lutte armée entre soldats. Cette guerre-là, la campagne de Pologne, a été déclarée close — et plus d'une fois — par les communiqués allemands, bien que des restes de l'armée polonaise se défendent encore, semble-t-il, dans certains recoins, difficilement accessibles, du territoire polonais. Mais ce n'est pas sans raison qu'on nous répète à satiété que de nos jours la guerre doit être « totale ». Elle est totale, parce que dirigée contre la population tout entière, et c'était précisément, dès le premier jour, le trait le plus caractéristique de l'invasion allemande. Or, si certains aspects de cette guerre ont cessé avec les opérations militaires, d'autres n'en ont pris que plus d'importance et se poursuivent sans relâche dans tout le territoire occupé. Une des formes les plus brutales de cette lutte sans merci, les monstrueux transferts de population, feront dans notre revue l'objet d'études spéciales. Ici, nous voudrions attirer l'attention sur un tout autre aspect du problème.

Parcourant les journaux allemands, on s'aperçoit que, comme sur un mot d'ordre, d'innombrables articles poursuivent un seul et même but : celui de prouver qu'en Pologne tout ce qui est civilisation est d'origine allemande, dû aux Allemands, importé ou créé par eux depuis les temps les plus reculés jusqu'au moment actuel. Car l'Allemagne conteste

non seulement le droit des Polonais à l'indépendance politique, mais encore l'existence de toute civilisation proprement polonaise, le droit, voire la possibilité de posséder et de développer une telle civilisation.

Cette tactique n'est, en somme, pas du tout nouvelle. C'est la vieille tendance de la science allemande, plus particulièrement de la science historique, devenue un des instruments les plus subtiles de l'agression dans le domaine de l'esprit. Sur ce point, même la détente politique dans les rapports germano-polonais, qui semblait marquer le début du régime hitlérien, n'apporta aucun changement. Et même sous les apparences d'une collaboration qui devait annoncer un changement essentiel de ces rapports, l'élite intellectuelle allemande continuait à développer sa thèse sur ce qu'un gros volume, plein d'érudition, publié en 1934, appela les « *Deutsche Aufbaukräfte in Polen* ». En résumé, tout ce qui représentait une valeur constructive dans l'évolution historique de la Pologne, aurait été l'œuvre d'Allemands ou d'une inspiration germanique.

En ce moment, nous assistons à une recrudescence de cette propagande, d'autant plus dangereuse qu'aucun scrupule de ménager l'opinion polonaise ne l'arrête plus, et qu'elle est directement au service de l'action politique dirigée contre un pays vaincu. Parmi les articles antipolonais de la presse quotidienne allemande, on en trouve presque chaque jour un ou

plusieurs qui reprennent ce thème favori et, passant en revue les différents domaines de la civilisation, insistent sur le rôle unique et bienfaisant de la « *Kultur* » allemande en Pologne. Les uns de ces articles mettent l'accent sur le passé historique et voudraient dérober à la Pologne tout son patrimoine intellectuel ; les autres en tirent tout de suite des conclusions pratiques, concernant le présent et

l'avenir, et justifient le travail d'extermination et d'oppression des occupants allemands, par une mission civilisatrice qui serait tout à l'avantage des Polonais.

Pour ne pas rester dans les généralités, nous examinerons certains de ces articles, choisis parmi les plus sérieux et consacrés aux différents aspects de la vie intellectuelle polonaise.

L'ORIGINE DES UNIVERSITÉS EN EUROPE ORIENTALE

« *Der Wurzelgrund war deutscher Geist* » — à la base de leurs racines fut l'esprit allemand. Tel est le sous-titre significatif d'un article signé par un Dr J. A., qui parut le 25 octobre dans la *Kölnische Volkszeitung* sur les plus anciennes universités de l'Est européen. Ce qui est certain, c'est que le problème de leur origine est à la base de toute la discussion sur les courants civilisateurs dans cette partie de l'Europe. En outre, le caractère même de l'article, moins agressif et blessant que les autres, basé sur une documentation plus solide, attire l'intérêt et justifie une analyse plus approfondie. Nous verrons tout de suite comment, même dans une étude de ce genre, la présentation tendancieuse des faits fausse la réalité historique.

Passons sur les remarques préliminaires qui prétendent définir l'âme slave. Elles insistent, bien entendu, sur son attitude de réception passive et d'exploitation pratique vis-à-vis des idées qui venaient de l'extérieur, et sur les bases, non seulement occidentales, ce qui serait exact, mais « germano-occidentales » de la vie intellectuelle tchèque et polonaise.

Nous ne nous arrêterons pas, non plus, à ce que l'auteur nous dit de la première université qui fut créée, en 1348, pour l'Empire « grand-allemand » (*grossdeutsch*) du moyen âge, de celle de Pra-

gue, entretenue par le *Reich*, mais généreusement mise à la disposition, également, des populations slaves. Cette vieille thèse allemande, présentée cette fois-ci avec un anachronisme dont se ressent même la terminologie, a été tant de fois réfutée par les historiens tchèques que nous leur abandonnons cette partie de la discussion.

Viennent ensuite quatre autres centres universitaires auxquels l'esprit allemand aurait donné naissance. Seule de la première, de l'Université de Cracovie, fondée en 1364, l'auteur constate nettement que c'était toujours une université polonaise. Caractérisant son rôle d'une manière parfaitement juste, il rappelle que la dynastie royale des Piasts avait des relations intellectuelles avec l'Allemagne, que cette université faisait appel à nombre de savants allemands et que son disciple le plus illustre fut « l'Allemand » Copernic. Il oublie seulement de dire qu'elle fut créée, non pas sur le modèle d'une université allemande, dont aucune n'existait encore en 1364, mais sur celui de Bologne, et réorganisée en 1400 sur le modèle de la Sorbonne avec laquelle elle devait bientôt, au concile de Constance, s'opposer vigoureusement à « l'esprit allemand ». Elle eut, certes, des Allemands parmi ses maîtres et ses disciples, au même titre que des représentants d'au-

tres nations, chose bien naturelle à l'époque de l'universalisme médiéval.

L'Université de Wilno, dont l'origine remonte à 1579, est comblée, elle aussi, d'éloges, mais fondée par un roi de Pologne d'origine hongroise, Etienne Bathory, elle aurait reçu des professeurs qui étaient « en partie lithuaniens, en partie hongrois et *allemands* ». Pas un mot sur les Polonais qui l'illustrèrent, depuis son premier recteur, le Père Skarga, jusqu'aux frères Sniadecki, au début du XIX^e siècle. Pas un mot également sur le rôle que cette école, soi-disant lithuano-hungaro-allemande, joua depuis sa fondation comme centre de la civilisation polonaise. Et de même qu'on passe sous silence qu'elle doit son origine aux Jésuites polonais, on ne dit pas aux lecteurs qui l'a réouverte en 1919. Ce fut cependant ce même Piłsudski, auquel, récemment encore, l'Allemagne se plaisait à rendre hommage.

Il est incontestablement méritoire de ne pas avoir oublié l'Académie de Kiev, si peu connue à l'Occident, et d'avoir rappelé ses débuts, en 1615, les liens avec l'Occident qu'entretenait longtemps cette école orthodoxe, ainsi que le rayonnement de son influence jusqu'au fond de la Russie. Mais pas un mot sur le fait, pourtant essentiel, que cette institution fut fondée lorsque Kiev appartenait à la Pologne, que la civilisation occidentale y pénétrait sous la forme latino-polonaise et que c'est sous cette forme qu'elle s'étendait alors jusqu'au delà des frontières de la République qui ne perdit Kiev définitivement qu'en 1686. Il est vrai, d'autre part — reconnaissons-le — que l'auteur n'a pas même essayé de prouver que cette Académie, dont le fondateur, le métro-
polite orthodoxe Pierre Mohila, était un

loyal citoyen polonais d'origine roumaine, aurait eu, elle aussi, des racines allemandes ou devrait quoi que ce soit à l'esprit allemand.

Resté enfin l'Université de Lwów. Dans son histoire, qui commence en 1661, l'auteur n'a découvert qu'une seule intervention de l'esprit allemand : sa clôture passagère sous le régime autrichien. Il aurait pu ajouter sa germanisation, passagère elle aussi, sous ce même régime qui finit cependant par lui restituer son caractère polonais. De ce caractère, on ne nous dit rien, laissant le lecteur sous l'impression que puisque la ville elle-même était « une fondation des Ukrainiens », telle a dû être sans doute l'Université.

Mais peu importe ! Il résulte quand même de cet intéressant article que, sur les cinq premières Universités de l'Est européen, quatre furent créées sous ce régime de l'ancienne Pologne que la science historique — ou plutôt politique — allemande se plaît à présenter en des couleurs si noires. Au cœur même de la Pologne, à Cracovie, la vie universitaire a pris naissance plus tôt qu'en Allemagne ; dans les confins orientaux de la République, la civilisation polonaise a élevé des avant-postes de l'Occident, sans aucune participation de l'Allemagne. Mais pour arriver à cette conclusion, il faut lire entre les lignes et connaître le fond du tableau dont l'auteur ne choisit que quelques traits, adroitement présentés. Le lecteur qui ne peut disposer de ces notions complémentaires, restera, au contraire, sous l'impression de la phrase finale que « la culture des Slaves occidentaux sortit de racines allemandes ». *Quod erat demonstrandum.*

LES ALLEMANDS ET L'ART POLONAIS

Pendant les semaines tragiques où l'aviation et l'artillerie allemandes pilonnaient avec acharnement les monuments les plus représentatifs de la Pologne, la presse et la radio hitlériennes conjuguèrent leurs efforts pour démontrer à leurs lecteurs l'essence germanique de l'art polonais. « Il ne peut être question d'un art national polonais », proclame par exemple un certain M. Otto Klein, dans le *Westdeutscher Beobachter* (du 22 octobre 1939) ; et il s'attache à démontrer que tout ce qui, depuis le moyen âge et jusqu'à nos jours, avait été bâti, sculpté ou peint en Pologne, a toujours été allemand ou inspiré de l'art germanique.

Si, par hasard, parmi les artistes du passé, on se trouve en présence d'un nom aux consonnances purement polonaises, la science allemande découvre infailliblement que cet artiste était un élève de maîtres allemands et que son art n'était qu'un reflet atténué du génie germanique.

Ce sujet fut traité, dans les derniers temps, par la presse nazie, avec une ampleur et un ensemble qui ne laissent pas que d'être surprenants et qui prouvent que son choix était imposé par les dirigeants du parti. Tous les articles, d'ailleurs, partent d'un point de vue identique et recourent aux mêmes arguments. La seule latitude laissée aux auteurs pour rompre la monotonie du débit et la pauvreté de la pensée générale est le choix des qualificatifs injurieux avec lesquels ils tentent de flétrir le peuple polonais, « incapable de créer un art national ». Ces épithètes dénigrantes restent le seul élément de ces écrits où les journalistes allemands peuvent rivaliser entre eux de talent et de zèle.

Il serait fastidieux de relever tant d'erreurs, de contre-vérités et de mauvaise foi. Il serait par trop facile de mettre en

lumière les nombreuses contradictions, comme par exemple celle-ci : d'une part l'affirmation que Varsovie, dans son aspect architectural, est une belle ville allemande, et, d'autre part, l'annonce triomphale que 80 % de cette même ville ont été anéantis par les obus allemands. Il serait, enfin, parfaitement inutile de constater qu'en niant l'art national de la Pologne, les Allemands établiraient la découverte d'un phénomène unique dans l'histoire de l'art de l'Europe, car tous les pays de notre continent qui ont eu une existence historique au cours du dernier millénaire, ont eu un art national. Un cas contraire ne s'est jamais produit et on ne pourrait même pas l'imaginer.

Renonçons donc à une polémique stérile. Ce qui nous intéresse dans ce cas, c'est la nouvelle manière allemande de traiter l'histoire de l'art, manière simpliste s'il en fût, et qui s'accorde parfaitement avec la vague de déprédations que l'Allemagne a fait déferler sur notre sol. De plus, si l'on songe à tout ce qui s'est passé dans le domaine artistique en Allemagne, depuis l'heureux avènement du Führer, on se rend compte des tendances et du niveau de cette nouvelle critique d'art.

On sait que, depuis plusieurs années, les universités allemandes qui, naguère, excellaient dans l'enseignement de l'histoire de l'art, sont condamnées à ne s'occuper que de l'art allemand. Comme celui-ci est proclamé, en haut lieu, le summum de toute l'activité artistique de l'Europe, il apparaît logique que tous les autres pays ne sont plus considérés que comme des satellites ou des faibles imitateurs du génie germanique. Il est surprenant — et fort caractéristique de l'esprit allemand — de voir avec quelle facilité la plupart des professeurs d'outre-

Rhin ont accepté ce point de vue et avec quel entrain ils se sont mis à plaider sciemment le faux. Mais il y a mieux. N'a-t-on pas vu, il y a deux ans, une assemblée de tous les directeurs des musées allemands, convoqués à Berlin pour recevoir des directives qui, désormais, devaient les guider dans leur travail scientifique ? A cette réunion, l'homme de confiance du parti nazi, directeur, lui aussi, d'un musée, suggéra d'éliminer les tableaux de Rembrandt des musées nationaux, car ce peintre enjuivé (*dieser verjudete Künstler*) n'avait rien trouvé de mieux à peindre que des scènes et des personnages de l'Ancien Testament et même des portraits de vieux juifs. Ce même érudit, — dont le nom était Hansen, — proposa à la docte assemblée de débaptiser le *David* de Michel-Ange, car ce bel adolescent aryen n'avait apparemment rien de commun avec le jouvenceau juif.

Or, des incidents de ce genre n'étaient nullement des exagérations d'un extrémiste, comme le prétendirent certains directeurs des musées allemands, dans les explications, quelque peu embarrassées, qu'ils jugèrent bon de donner à des collègues étrangers, mais les manifestations d'une tendance générale. On a pu voir le Musée de Berlin se défaire d'un précieux petit panneau, provenant de la célèbre *Maestà* de Duccio, pour l'échanger contre un portrait de Holbein, entièrement gâté par le restaurateur. On a pu assister à une épuration des musées allemands, à la suite de laquelle furent exclues et vendues les œuvres des impressionnistes français, accusés de représenter « un art corrompu » (*verrottete Kunst*). Nous touchons ici à une initiative personnelle du Führer qui, étant artiste, comme chacun sait, prend particulièrement à cœur les destinées de l'art allemand. Hitler s'institue donc juge et exécuteur dans les questions d'ordre esthétique. C'est lui qui décide en personne si une œuvre moderne reflète la supréma-

tie du génie allemand ou si, au contraire, elle est contaminée par les tares démocratiques, capitalistes, judaïques ou autres. Ici encore, comme dans les autres domaines qu'il touche, Hitler n'a rien inventé de nouveau. Un régime semblable avait déjà été imposé par le communisme à l'art russe ; les tendances étaient, à quelques nuances près, les mêmes. Depuis la conclusion de la nouvelle amitié avec les Soviétiques, même ces nuances sont en train de disparaître. On apprend avec plaisir que dans le bâtiment du Reichstag incendié, qui abritait jusqu'ici l'exposition de l'*Antikomintern*, s'ouvre, à sa place, une exposition de l'art soviétique. Dimitroff va-t-il manquer ce vernissage en qualité de délégué soviétique ?

Nous sommes d'avis que ces quelques précisions suffisent pour apprécier à leur juste valeur les efforts actuel des érudits allemands dans leurs recherches scientifiques sur l'art en général et l'art polonais en particulier.

En ce qui concerne le caractère et la genèse de l'art polonais, nous pouvons constater, avec une objectivité sereine, qu'il avait, comme tout art national de l'Europe, subi à différentes époques des influences de l'étranger. Il y avait, parmi elles, aussi des influences allemandes, — et ceci à une époque où l'art allemand s'était élevé à une hauteur qui lui permettait de jouer un rôle international. Nous parlons des dernières années du XV^e et du premier tiers du XVI^e siècles. Dürer, dont le style a d'ailleurs trouvé sa pleine expression sous l'influence directe de l'art italien, reste la grande personnalité artistique de cette époque qui constitue, après le moyen âge, le seul moment où l'art allemand avait pu donner à l'Europe entière certains enseignements fondamentaux. Ainsi, nous retrouvons des emprunts faits à Dürer, non seulement au Nord, comme par exemple chez Luc de Leyde, mais aussi en Italie, chez Andrea

del Sarto, Pontormo et certains Vénitiens. Mais, à partir de 1530 environ, l'art allemand perd son essor et devient un art de deuxième zone. Après cette époque, on ne retrouve plus d'influences notables de l'Allemagne dans l'art européen, qui s'oriente désormais vers l'Italie, la Flandre, les Pays-Bas et la France. La Pologne, ainsi du reste que l'Allemagne elle-même, n'a pas échappé aux lois de ce courant général ; et comme le nombre de ses monuments du XVII^e et du XVIII^e siècles est beaucoup plus grand que celui des édifices antérieurs, l'aspect général de l'architecture du pays révèle une parenté avec l'art de Rome, de la France ou de la Hollande, beaucoup plus qu'avec celui de l'Allemagne. Or, l'art européen, tout en se soumettant, dans les grandes lignes et les tendances générales, aux courants do-

minants de l'époque, a pris, néanmoins, dans chaque pays, une nuance nationale. Ce phénomène est tellement fort que même des artistes de souche étrangère s'adaptent parfois aux « climats » autochtones et y créent des œuvres purement nationales. C'est le cas du sculpteur franco-flamand Giovanni da Bologna en Italie, de la famille Auvera native de Malines, à Würzburg, du comte Rastrelli en Russie. Le même processus est vrai pour la Pologne, où le caractère national de l'architecture prime sur les emprunts divers et saute aux yeux d'un observateur objectif. C'est, peut-être, un peu pour ça que les Allemands, tout en proclamant hautement le caractère germanique de l'architecture polonaise, ont mis tant d'empressement à en détruire le plus possible.

CE QUI N'EST PAS LA VOIX DE VARSOVIE

Nous venons de recevoir quelques numéros du journal « polonais » que, depuis plus d'un mois, les Allemands font paraître à Varsovie. Ils l'ont appelé « *Nouveau* (ce mot en caractères très petits) *Courrier de Varsovie* », pour le faire bénéficier de la popularité et de l'estime bien méritées dont jouissait l'ancien *Kurier Warszawski*, publié pendant plus d'un siècle, même sous la domination russe et sous l'occupation allemande de 1915 à 1918. Or, la feuille mal imprimée sur quatre pages, qui forme le nouveau journal, n'a absolument rien de commun avec ce grand quotidien qui se distinguait par ses informations abondantes, sa forme irréprochable et ses excellents collaborateurs. Evidemment, personne ne chercherait dans son homonyme l'expression d'une opinion libre ou des renseignements impartiaux et complets sur la situation actuelle. Mais on n'y trouve mé-

me pas de données élémentaires sur ce qui se passe en Pologne, ni des articles quelque peu intéressants sur les grands événements européens, fussent-ils écrits d'un point de vue pro-allemand. Rien qu'une propagande anti-anglaise, primitive et ennuyeuse, avec quelques observations désobligeantes à l'adresse de la France ou des échos de cette Slovaquie si joyeuse sous la protection du Reich. Les quelques nouvelles et autres feuilletons sont également d'un goût fort douteux et ne portent jamais de signature.

Dans ces conditions, si caractéristiques de l'abaissement général de la vie intellectuelle sous l'occupation national-socialiste, ce qui seule nous intéresse, c'est la partie, pour ainsi dire, officielle du journal. Il est, en effet, plein de diverses ordonnances, émises pour la plupart par M. Claassen, chef de la police allemande, résidant — ironie douloureuse — dans le

bâtiment du « ci-devant » Ministère de l'Instruction publique. Le texte le plus sinistre est celui qui donne les noms des personnes exécutées pour avoir caché des armes : en tête de cette liste de victimes se trouve le nom de M. Jean Siokało, ancien président de police à Poznań et staroste de Wągrowiec... Un long décret, publié en trois langues, a trait au recensement des Juifs de Varsovie ; un autre annonce la confiscation de tous les appareils de T. S. F., sauf ceux qui appartiennent à des Allemands. Au bas d'un avis qui recommande à la population de quitter la capitale affamée pour s'installer à la campagne, nous lisons avec émotion, à côté de la signature du D^r Otto, commissaire du Reich pour la ville de Varsovie, celle de l'héroïque président Starzyński, donnée, sans doute, la mort dans l'âme...

Le numéro 15, du 27 octobre, a une valeur documentaire, car il reproduit en première page la proclamation du D^r Frank, nommé gouverneur général des territoires polonais occupés, territoires divisés en quatre districts : Varsovie, Lublin, Radom et Cracovie, cette dernière ville étant choisie comme résidence du gouverneur. De son adjoint, M. Seiss-Inquart, on rappelle avec un euphémisme discret qu'il « a joué un rôle considérable lors du rattachement de l'Autriche au Reich ».

Notons, en passant, que le lendemain, 28 octobre, commencèrent à Varsovie les délibérations de la commission mixte, germano-russe, chargée de fixer définitivement la frontière entre les sphères d'intérêts réciproques. M. Frank s'empressa de dire, à cette occasion, combien il était heureux de commencer ses fonctions en recevant la délégation soviétique. Et il prétendit que les négociations auraient comme but de « rendre la possibilité d'un travail pacifique aux habitants des territoires polonais qui, par la faute de leur gouvernement aveuglé,

étaient tombés dans une misère indescriptible ». Le chef de la délégation soviétique eut au moins le mérite de la franchise, en répondant que la coopération des deux parties s'inspirerait « du bien des deux plus grandes nations de l'Europe, des Allemands et des Russes ».

Mais revenons au texte de la proclamation du « Gouverneur général » et essayons de traduire aussi fidèlement que possible la mauvaise traduction polonaise de l'original allemand.

Après avoir cité l'ordonnance du 12 octobre, par laquelle le chancelier du Reich lui avait confié sa nouvelle fonction à partir du 25 de ce mois, le D^r Frank s'exprime ainsi :

« La sécurité militaire des territoires polonais, compris dans la sphère des intérêts allemands, ayant été assurée, la création actuelle du Gouvernement général clôt l'épisode (!) historique dont sont responsables, d'une part, la clique aveuglée qui gouvernait le ci-devant pays polonais et, d'autre part, les perfides incitateurs à la guerre (dans l'original sans doute : « Kriegshetzer ») en Angleterre. Les détachements de l'armée allemande ont rétabli l'ordre sur les territoires polonais. La possibilité que la paix de l'Europe fût encore une fois menacée par les revendications injustifiées de la formation étatique, qui avait été créée jadis par la volonté du traité de violence de Versailles, et qui ne renaîtra jamais, se trouve, de ce fait, écartée pour toujours.

« Polonais et Polonaises ! Le *Führer* m'a chargé, en ma qualité de gouverneur général des territoires polonais occupés, de veiller d'une manière énergique à ce que, dans l'avenir, soit assuré dans ce pays l'état de paix, et que se développent organiquement les relations de voisinage entre les Polonais et la grande puissance mondiale du peuple allemand.

« Vous pouvez mener votre vie, fidèles aux coutumes observées depuis tou-

jours. Il vous sera permis de conserver votre particularité nationale polonaise dans toutes les manifestations de la vie collective. Cependant, le pays, complètement ruiné par suite de l'activité criminelle de ceux qui vous gouvernaient jusqu'à présent, exige une organisation aussi énergique que possible de votre collaboration. Libérés de la contrainte de la politique aventurière menée par la classe intellectuelle qui vous gouvernait, sous la puissante protection du Grand Reich Allemand, vous servirez ce but dans la mesure de vos forces, accomplissant l'obligation générale du travail.

« Pour les agitateurs politiques, pour les hyènes économiques et pour les exploités juifs, il n'y aura, par contre, pas de place dans le territoire qui se trouve sous la suprématie allemande.

« Toutes tentatives de résistance dirigées contre la tranquillité et l'ordre sur le territoire polonais, seront anéanties avec une sévérité sans égards, à l'aide des armes puissantes du Grand Reich Allemand. Chacun qui se soumettra aux justes ordonnances de notre Reich, qui répondent entièrement à vos coutumes de vie, pourra travailler tranquillement. Nos ordonnances

vous libéreront de beaucoup de souffrances et insuffisances terribles, conséquences du régime inouï de ceux qui vous gouvernaient jusqu'à présent, et dont vous devez souffrir encore aujourd'hui. »

Que devront souffrir ceux qui, à Varsovie même, devront lire ce texte révoltant sans pouvoir exprimer leur indignation et leur horreur !

La voix de Varsovie ne se fait entendre que dans une seule partie de son « nouveau courrier », dans ces annonces navrantes où des malheureux supplient de leur procurer des nouvelles sur le sort de leurs familles dispersées. Nous n'en citerons que deux. L'une demande ce qu'est devenue la femme grièvement blessée qui, l'un des derniers jours de la défense de Varsovie, avait été portée dans un hôpital à 9 heures du matin et, à 13 heures, attendait encore dans une antichambre, étendue sur son brancard. Dans l'autre, une mère implore des nouvelles de sa fille qu'on avait tirée, le 25 septembre, des décombres de sa maison, blessée à la tête et au bras, et qui disparut ensuite. Elle habitait rue Wilcza, au centre de la ville, très loin de tout objectif militaire...

LA STATISTIQUE LINGUISTIQUE DE LA RÉPUBLIQUE POLONAISE

Introduction

Les événements actuels, en particulier les revendications allemandes et russes, ainsi que les prétentions de nos voisins d'établir sur le territoire de la République polonaise un soi-disant « ordre » nouveau, conforme aux conditions ethnographiques, exigent impérieusement un examen attentif et impartial de ces conditions. A cet effet, nous disposons d'une

documentation de tout premier ordre, grâce au recensement général de la population, qui a été fait le 9 décembre 1931 et dont les résultats définitifs ont été publiés avec le plus grand soin au cours des années 1935-1939.

Cet énorme travail statistique n'ayant été terminé que tout dernièrement, les données de ce recensement, la plus récente

qui existe et plus complet que celui de 1921, n'ont pas encore été suffisamment étudiées. D'autre part, leur publication a été faite dans un recueil relativement peu connu et difficilement accessible au grand public (1), où les chiffres les plus importants au moment actuel, ceux qui concer-

nent la langue maternelle de la population, disparaissent quelque peu dans la masse énorme des autres renseignements statistiques. C'est pourquoi il nous a semblé utile d'en extraire précisément la statistique linguistique, complétée, le cas échéant, par la statistique confessionnelle, et de publier successivement ces chiffres, illustrés de commentaires appropriés et surtout de cartes, dans la partie documentaire de notre revue. A partir du présent numéro, ils y formeront un annexe spécial et, finalement, l'ensemble paraîtra sous forme d'un tirage à part.

(1) L'office central de statistique (Główny Urząd Statystyczny) de la République polonaise, après avoir publié, dès 1932 et 1933, les résultats provisoires du recensement dans ses « Informations statistiques » (Wiadomości statystyczne), a consacré, à partir de 1935, une série spéciale de volumes (série C de la « Statistique de la Pologne ») à la publication intégrale des résultats définitifs. Le fascicule 62, paru en 1937, contient un résumé général, relatif à la Pologne entière, la plupart des autres sont consacrés chacun à une voïvodie ou à une des grandes villes. Toutes les indications des tableaux statistiques, de même que les avant-propos sont munis de traductions françaises ; les observations préliminaires de chaque volume sont suivies de résumés français.

Nous commençons par la statistique générale de la République tout entière et de ses voïevodies, pour passer ensuite à l'examen de chaque voïevodie particulière. Celles d'entre ces provinces, dont le caractère polonais est contesté par nos adversaires, seront étudiées avec un soin particulier, de même que les principales villes de la Pologne occidentale et orientale.

Pologne Voïevodies	Popula- tion totale	Langue maternelle										non déter- miné	
		le po- lo- nais	l'ukrai- nien	le ruthène	le biélo- russe	le russe	le tchèque	le lithua- nien	l'alle- mand	le yiddish	l'hébreu		autre
Chiffres absolus													
Pologne	31915779	21993444	3221975	1219647	989852	138713	38 097	83 116	740992	2489034	245539	718207	39163
<i>Voïevodies</i>													
1 Varsovie-ville	1 171 898	826 242	1 188	94	578	3 979	226	117	1 892	313 611	19 743	2 181	2 047
2 Varsovie.....	2 529 228	2 227 644	921	72	298	1 903	101	56	73 592	200 157	14 891	634	8 958
3 Łódz.....	2 632 010	2 108 852	1 413	43	162	1 543	4 072	87	155 315	336 194	23 241	704	884
4 Kielce.....	2 935 697	2 618 241	903	68	151	945	213	40	7 938	293 169	11 715	740	1 574
5 Lublin.....	2 464 936	2 109 199	63 156	10 672	1 295	2 835	99	47	15 865	246 010	13 527	254	1 977
6 Białystok.....	1 643 844	1 182 259	2 632	773	205 590	35 148	29	13 085	7 290	172 164	22 771	390	1 713
7 Wilno.....	1 275 939	761 723	366	1 198	289 675	43 353	20	66 838	1 357	95 179	13 649	931	1 650
8 Nowogródek.	1 057 147	553 859	480	723	413 466	6 794	18	2 499	379	69 732	7 243	239	1 665
9 Polesie.....	1 131 939	164 106	54 047	—	75 338	16 198	57	33	1 063	96 514	16 452	707 433 ^a	693
10 Volhynie.....	2 085 574	346 640	141 8324	8 548	2 417	23 387	30 977	90	46 883	174 157	31 388	657	2 106
11 Posnanie.....	2 106 500	1 906 395	764	119	279	606	874	89	193 080	2 929	862	528	480
12 Poméranie.....	1 080 138	969 386	337	65	209	437	24	61	105 400	1 822	143	288	1 950
13 Silésie.....	1 295 027	1 195 355	207	58	30	154	238	30	90 545	5 385	1 082	633	986
14 Cracovie.....	2 297 802	2 097 439	2 049	53 279	80	260	335	18	8 932	97 813	30 232	1 458	907
15 Lwów.....	3 127 409	1 805 035	579 475	487 635	212	753	561	11	12 049	211 002	21 936	747	7 993
16 Stanisławów.....	1 480 235	332 175	693 750	325 128	36	225	147	13	16 737	101 256	8 122	340	2 356
17 Tarnopol.....	1 600 406	789 114	401 963	326 172	36	198	56	2	2 675	71 890	7 042	55	1 208

Pologne Voïévodies	Popula- tion totale	Langue maternelle											
		le polo- nais	l'ukrai- nien	le ruthène	le biélo- russe	le russe	le tchèque	le lithua- nien	l'alle- mand	le yiddish	l'hébreu	autre	non décla- rée
<i>Pourcentage</i>													
Pologne	100,0	68,9 ^a	10,1	3,8	3,1	0,4	0,1	0,3	2,5	7,8	0,8	2,3 ^a	0,1
<i>Voïévodies</i>													
1 Varsovie-ville	100,0	70,5	0,1	0,0	0,0	0,3	0,0	0,0	0,2	26,8	1,7	0,2	0,2
2 Varsovie.....	100,0	88,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	2,9	7,9	0,6	0,0	0,4
3 Łódz.....	100,0	80,1	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	5,9	12,8	0,9	0,0	0,0
4 Kielce.....	100,0	89,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	10,0	0,4	0,0	0,1
5 Lublin.....	100,0	85,6	2,6	0,4	0,1	0,1	0,0	0,0	0,6	10,0	0,5	0,0	0,1
6 Białystok.....	100,0	71,9	0,2	0,0	12,5	2,1	0,0	0,8	0,5	10,5	1,4	0,0	0,1
7 Wilno.....	100,0	59,7	0,0	0,1	22,7	3,4	0,0	5,2	0,1	7,5	1,1	0,1	0,1
8 Nowogródek.	100,0	52,4	0,0	0,1	39,1	0,7	0,0	0,2	0,0	6,6	0,7	0,0	0,2
9 Polesie.....	100,0	14,5	4,8	—	6,6	1,4	0,0	0,0	0,1	8,5	1,5	62,5 ^b	0,1
10 Volhynie.....	100,0	16,6	68,0	0,4	0,1	1,1	1,5	0,0	2,3	8,4	1,5	0,0	0,1
11 Posnanie.....	100,0	90,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	9,2	0,2	0,0	0,0	0,0
12 Poméranie....	100,0	89,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	9,8	0,2	0,0	0,0	0,2
13 Silésie.....	100,0	92,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	7,0	0,4	0,1	0,1	0,1
14 Cracovie.....	100,0	91,3	0,1	2,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,4	4,3	1,3	0,1	0,0
15 Łwów.....	100,0	57,7	18,5	15,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,4	6,8	0,7	0,0	0,3
16 Stanisławów...	100,0	22,4	46,9	22,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,1	6,9	0,5	0,0	0,2
17 Tarnopol.....	100,0	49,3	25,1	20,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	4,5	0,4	0,0	0,1

Les données de ce double tableau exigent un bref commentaire.

Rappelons tout d'abord qu'il présente naturellement la statistique des différentes voïévodies dans leurs frontières administratives de 1931, date du recensement. C'est pourquoi notre étude sera basée tout entière sur ces mêmes divisions, sans tenir compte de certains changements opérés depuis, tels que les transferts de certains districts ou parties de district, d'une voïévodie à une autre. Ces changements n'ont d'ailleurs aucune importance au point de vue qui nous intéresse ici.

Ce qui est, par contre, en rapport étroit avec le problème étudié, c'est la question de savoir ce qu'indiquent exactement certaines dénominations linguistiques qui figurent sur ce tableau, comme sur la plupart des suivants.

Il va de soi que notre statistique distingue très nettement entre les trois langues qui forment le groupe oriental des langues slaves. A côté, ou plutôt avant le russe proprement dit ou grand-russe, très

peu répandu en Pologne, figurent donc l'ukrainien et le biélo-russe. Quant à cette dernière appellation, il suffira d'observer qu'en français on pourrait nommer cette langue aussi bien, ou peut-être mieux encore, le blanc-ruthène ; ces deux termes sont, en tout cas, identiques. Les termes « ukrainien » et « ruthène » correspondent également à une seule et même langue que, parfois, on appelle aussi le petit-russe ou le petit-russien ; si la statistique distingue ces termes, c'est parce que le choix de l'un ou de l'autre par la personne intéressée indique, non pas des différences dialectiques, mais des nuances de la conscience nationale, qui ne sont pas sans importance. Nous y reviendrons lorsque nous aurons l'occasion d'étudier de plus près les voïévodies où les Ukrainiens et Ruthènes habitent en nombre considérable.

En ce qui concerne le degré de la conscience nationale, il est encore plus frappant de constater que, dans la voïévodie de Polésie — le bassin marécageux de

la Prypéc — cette conscience est si peu développée et précisée, que répondant à la question quelle était leur langue maternelle, beaucoup de personnes disaient tout simplement : la langue du pays. C'est ce qui explique le pourcentage, si élevé dans ce cas particulier, des personnes parlant une langue « autre » que celles que distingue la statistique. Parmi ces « autres », il y a dans cette voïevodie 707.088, c'est-à-dire 21,5 %, qui parlent la langue locale, sans pouvoir la nommer expressément. Il faut avouer que même l'expert linguiste éprouve une certaine difficulté à l'identifier, puisqu'il s'agit d'une zone intermédiaire entre certains dialectes ruthènes ou ukrainiens qui semblent prédominer, et des dialectes blancs-ruthènes, du côté Nord. Nous reviendrons également à cette question complexe en examinant spécialement la statistique du Polesie.

Le même souci de faire ressortir toutes les différences linguistiques, telles qu'elles correspondent au sentiment et à l'usage des intéressés eux-mêmes, a fait distinguer, parmi la population juive, ceux qui parlent le « yiddish », c'est-à-dire un dialecte sémi-germanique, et ceux qui se servent de l'hébreux proprement dit. Evi-

demment, les uns et les autres doivent être considérés comme Juifs, du point de vue national et de celui de la race. Suivant la statistique confessionnelle, le nombre des Juifs est encore plus élevé que celui qu'on obtiendrait en additionnant les personnes parlant soit le « yiddish », soit l'hébreux. Pour la Pologne tout entière, ce chiffre est, suivant le recensement de 1931, de 3.113.933, c'est-à-dire de 9,8 %. Cependant, beaucoup de Juifs d'origine et de confession, s'étant assimilés à d'autres nationalités, ont indiqué, lors du recensement, la langue de ces nationalités. Dans la plupart des cas, cette langue était le polonais ; le nombre de ces Juifs se considérant comme Polonais, s'élève à 371.821. Mais, n'ayant pas l'intention de nous occuper ici des différents aspects, si compliqués, de la question juive en Pologne, nous nous tiendrons à la statistique linguistique qui semble nous renseigner le mieux sur la conscience nationale des intéressés. Nous nous réservons, d'ailleurs, comme il a été dit plus haut, de signaler, pour certaines voïevodies, des aspects particulièrement curieux de la statistique confessionnelle, en tant qu'ils peuvent nous aider à commenter l'autre.

(à suivre)

LA FRANCE ET LA POLOGNE DANS LEURS RELATIONS ARTISTIQUES

ANNUAIRE HISTORIQUE

ÉDITÉ PAR LA BIBLIOTHÈQUE POLONAISE DE PARIS

Rédacteur en chef : J. ŻARNOWSKI

SOMMAIRE DU PREMIER VOLUME (1938)

Monuments élevés en France à la gloire de Jean Sobieski, par M. Paul Vitry. — Une vue de Varsovie par Van Blarenberghe à la Bibliothèque de Versailles, par M. J. Żarnowski. — Jan Ziarnko, peintre-graveur polonais, et son activité à Paris au premier quart du XVII^e siècle ; étude suivie d'un catalogue raisonné de l'œuvre gravé de Ziarnko, par Mlle St. M. Sawicka. — Les relations artistiques entre la France et la Pologne au XVII^e et au XVIII^e siècles. Première partie : Le XVII^e siècle, Sobieski et les magnats, par M. Pierre Francastel. — François Selimand, par M. T. Mańkowski. — Miscellanées : Une reliure de 1756 aux armes d'Ossoliński, par M. Pierre Boyé. — Bibliographie : Etudes de M. Z. Batowski sur Pillement et Kamsetzer, par M. T. Mańkowski. — La peinture polonaise à l'époque des Jagellons, par M. M. Gębarowicz. — Notices bibliographiques. — La Bibliothèque Polonaise de Paris, Section de l'histoire de l'art. — 368 pages, 139 illustrations.

Prix du volume : 100 francs.

2^e ANNÉE, JANVIER-JUIN 1939, N^o 1-2

SOMMAIRE : Delacroix, Chopin et la Société Polonaise, par M. André Joubin. — Les relations artistiques entre la France et la Pologne au XVII^e et au XVIII^e siècles. Deuxième partie : Traditions et nouveautés aux temps des rois saxons ; troisième partie : L'internationalisme au temps de Stanislas Auguste (*suite et fin*), par M. Pierre Francastel. — La Bibliothèque Polonaise de Paris, Section de l'histoire de l'art. Bibliographie. Wilno, ville d'art, par M. Pierre Duméril. — Notices bibliographiques.

Prix de ce fascicule double : 60 francs.

6, Quai d'Orléans, Paris-IV^e.